13e Année • N° 5 Le N° 1 fr. 50 : par poste : 1 fr. 65 3 Février 1923

Le Courrier

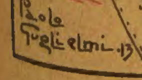
CINÉMATOGRAPHIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 28, Bd St Denis, PARIS

CH. LE FRAPER
DIRECTEUR-FONDATEUR

IMPRIMERIE :

TÉLÉPHONE { Direction / Imprimerie : NORD 56.33





LES VAINQUEURS

— C'est à lui qu'elle a donné la préférence ! !

— Parbleu ! Il possède une *Doriot-Flandrin-Parant !* (D. F. P.)

Pour compléter un travail de recensement que nous terminons au *Courrier*, nous prions instamment nos lecteurs de nous signaler :

1° Les fermetures de Cinémas qui se sont produites en 1922 dans leur région.

2° Les réductions d'orchestres qui ont été faites dans les Cinémas à seule fin d'en diminuer les frais généraux.

Il s'agit de dresser un document que nous enverrons à tous les parlementaires pour bien leur montrer, non pas la gloire du Cinéma, mais sa misère.

Nous ne pouvons plus payer les taxes. Prouvons-le, si nous tenons à vivre.

Adresser tous renseignements :

au "COURRIER CINÉMATOGRAPHIQUE"

28, Boulevard Saint-Denis == Paris



Prochainement

La Bouquetière des Innocents

DRAME HISTORIQUE

d'après la pièce d'Anicet BOURGEOIS et Ferdinand DUGUÉ

Mise en scène de JACQUES-ROBERT

interprété par

Mme Claude MÉRELLE

MM. Jacques GUILHÈNE, de la Comédie-Française

DECŒUR et Gaston MODOT

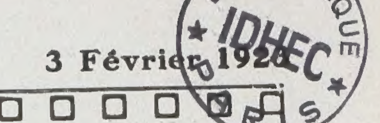
Film Gaumont



Série Pax

Publié par la collection des *Grands Romans-Cinéma* en un volume complet illustré par le film à 2 fr. 75 (Éditions J. Ferenczi et Fils)

13e Année - N° 5 Le Numéro : 1 fr. 50; par poste : 1 fr. 65 3 Février 192[illegible]



Le Courrier CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE
Un an. . . . . 25 fr.
ÉTRANGER
Un an. . . . . 50 fr.

Directeur CH. LE FRAPER
Rédaction et Administration :
28, Boulevard Saint-Denis, PARIS (Xe)

TELEPHONE
Direction : NORD 56-33

TROMPE = L'ŒIL

Par Charles Le FRAPER

Le Parlement, enfin ! s'est occupé un peu du Cinéma. Il a discuté âprement les différents projets de détaxe qui lui étaient soumis.

Le compte-rendu fort intéressant de cette séance « historique » du 20 janvier, couvre de nombreuses pages de *l'Officiel*. On se rend aisément compte, en le parcourant, que nos députés ont fait de sensibles progrès. La plupart d'entre eux connaissent aujourd'hui le cinéma ; ils n'ignorent plus nos misères ; quelques-uns ont été de parfaits avocats. Il convient de le noter, mais ils n'ont pas obtenu complètement gain de cause. Comme il fallait s'y attendre, un amendement de dernière heure a rallié tous les suffrages et M. Barthe l'a emporté.

Vaille que vaille, cet amendement, qui ne donne pas toutes satisfactions aux directeurs, apporte cependant une légère amélioration à leur sort. Il est en tous cas bien accueilli par la majorité d'entre eux, représentée par le *Syndicat National*, qui préconisait, en même temps que la détaxe, le maintien des paliers et le libre choix des films. Sur ces deux points, la victoire est acquise.

Il est problable que le Sénat ratifiera le vote de la Chambre. Nous vivrons ensuite sous un régime transactionnel, un peu moins sévère, en tous cas, que celui sous lequel les cinémas agonisent depuis deux ans.

Le voici :

6 % jusqu'à 15.000 fr. de recettes brutes mensuelles.
10 % pour les recettes comprises entre 15.001 et 30.000.
15 % » » 30.001 et 50.000.
20 % » » 50.001 et 100.000.
25 % » au-dessus de 100.000 francs.

Déduction faite du droit des pauvres et de toute autre taxe établie par la loi.

Ne sont pas soumis à l'impôt les spectacles dont l'entrée est gratuite ou ceux ne comportant pas de place dont le prix est supérieur à 50 centimes s'il s'agit de représentations théâtrales ou cinématographiques enfantines ou scolaires et à 25 centimes, s'il s'agit de tous autres spectacles.

A Paris, les taux nouveaux (taxe d'Etat et droits des pauvres compris), permettront aux directeurs de réaliser les économies indiquées dans le tableau ci-dessous :

Recettes Mensuelles	Taxes actuelles	Taxes nouvelles	ÉCONOMIES RÉALISÉES par mois	par an
		1er Palier		
5.000	833.33	689 64	143.69	1.720.32
10.000	1.666.66	1 379 29	287.37	3.448.44
15.000	2.500 »	2.068 95	431.05	5.172 60
		2e Palier		
17.400	2.900 »	2 400 »	500 »	6 000 »
18.000	3.000 »	2.520 »	480 »	5.760 »
20 000	3 400 »	2 883.33	516.67	6 200 04
25.000	4.400 »	3 666.66	733.34	8.800 10
30 000	5 400 »	4.500 »	900 »	10 800 »
		3e Palier		
35.000	6.480 »	5.400 »	1.080 »	12.960 »

Les établissements dont les recettes brutes mensuelles dépassent 35.400 francs, ne seront pas détaxés pour les recettes excédant cette somme. Ils bénéficieront des détaxes des deux premiers paliers, c'est-à-dire de 12.960 frs.

Pour la banlieue et la province, certaines taxes variant suivant les localités et comportant des taux différents, nos collègues bénéficieront d'une réduction de 3 % à 5,50 % sur le montant de leurs recettes, suivant qu'ils supportent ou ne supportent pas la taxe municipale.

Mais cette amélioration n'est pas suffisante. Le Cinéma continue à être traité d'une manière exceptionnellement sévère. Nous ne pensons pas que les légères économies réalisées par la petite et la moyenne exploitation, alors que les grandes salles sont à peine dégrevées, suffiront à redonner la vitalité nécessaire à notre industrie. Chaque jour, en effet, nous perdons plusieurs unités, on ne compte plus les salles de spectacle cinématographique qui renoncent à la lutte et abattent leur écran, ferment ou changent d'affectation... Or, moins nous possédons d'écrans, moins nous avons de moyens d'amortir nos films nationaux, et plus nous ouvrons la porte aux productions étrangères qui submergent littéralement notre marché.

L'obligation de passer 25 0/0 de films français qui a été envisagée un moment dans la discussion, nous aurait-elle sauvés ? C'est peu probable. Ce qu'il faut obtenir, c'est la suppression complète des taxes. Hors cela, point de salut. Les demi-mesures n'ont jamais donné aucun résultat. Celle-ci n'est qu'un trompe-l'œil. Et je crains bien, avec beaucoup d'autres, que le vote de la Chambre, si bienveillant qu'il soit, n'aura d'autre effet, que de prolonger notre agonie.

Charles LE FRAPER.

Une chance pour chaque metteur en scène. Leur ambition réalisée

Cet article écrit par Mr. Carl Laemmle, président de la Universal Pictures Corporation, vient de nous arriver, et nous nous faisons un grand plaisir de le publier.

L'ambition est un don personnel qui est presque naturel à l'homme. Tous, ou presque tous, veux-je dire, possédons une ambition spéciale que nous aimerions réaliser dans le courant de notre vie, hélas! trop courte.

Ceux qui n'en possèdent point, sont vraiment à plaindre et très malheureux.

Voici donc mon idée et où je veux en venir, les metteurs en scène américains la connaissent pour l'avoir lue dans les principaux magazines cinématographiques des Etats-Unis, dans lesquels je l'ai fait publier. Mais j'aimerais tout spécialement la faire connaître aux directeurs français, que j'apprécie hautement et qui, je l'espère, les intéressera.

M'y voici : ayant toujours vécu en contact avec les metteurs en scène, il m'a été facile de les étudier et de connaître leurs idées et leurs rêves. Aussi de bonne grâce, je me propose de les aider dans la mesure du possible et de leur bon vouloir.

Je suis presque certain que chaque metteur en scène a en tête l'idée d'un grand film qu'il aimerait produire tout spécialement. Chacun d'eux attend le moment propice, c'est-à-dire une chance de pouvoir mettre en chantier, leur plus cher désir.

Ils n'y parviennent généralement pas, à moins qu'ils fondent leur propre compagnie. Dès lors, ils sont libres de produire ce qu'ils veulent, et ainsi leur rêve est exaucé.

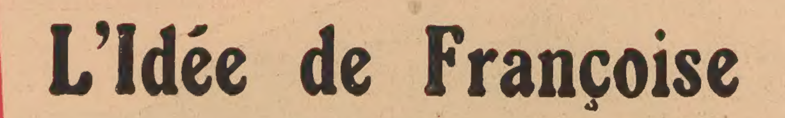
Mais ce n'est pas tout, il faut aussi penser à ceux qui n'ont pas la possibilité de pouvoir monter leur compagnie, parce que différentes choses les en empêchent. Ceux-là aussi ont des idées, et tout comme les précédentes, elles méritent d'être développées, si elles sont bonnes.

C'est à ces hommes-là que je m'adresse spécialement, et avec qui je voudrais entrer en relation. Je pense que nous pouvons travailler ensemble, pour notre bien commun.



L'ANNÉE 1923 SERA

VOICI UNE COMÉDIE COMME LE PUBLIC LES AIME



d'après la Comédie de PAUL GAVAULT
: adaptation de ROBERT SAIDREAU :

interprété par

GINA PALERME
Pierre ETCHEPARE - PÉGRAM
Robert DARTHEZ
Mmes Dolly DAVIS - Thérèse CERNAY
et ANDRE DUBOSC

(Les Films Saidreau)

: AGENCE GÉNÉRALE :
CINÉMATOGRAPHIQUE

AGC

Retenez sans tarder la merveilleuse réalisation de l'œuvre de Courteline

BOUBOUROCHE

Cette idée est très sérieuse, et je m'y tiendrai; d'ailleurs, la Compagnie Universal Pictures Corporation dont j'ai le grand privilège d'être le président, est assez connue et assez bien cotée sur le marché mondial, pour que je puisse vous apporter toutes les meilleures garanties.

Donc, aussitôt que vous serez informés par cet article, vous, les metteurs en scène qui avez de bonnes idées à mettre en pratique, et qui avez besoin d'aide, mettez-vous de suite en rapport avec moi. De cette façon, peut-être pourrez-vous un jour, ainsi que vous l'avez toujours désiré, monter votre film, gagner la fortune et la gloire, en travaillant de concert avec la Compagnie Universal Pictures Corporation.

Je crois fermement que nous pouvons trouver de tels hommes, et si nous tombons d'accord avec eux sur leurs idées, certainement nous serons capables de produire les meilleures superproductions, mieux que n'importe quelle autre compagnie.

Le directeur ou metteur en scène qui est sérieux au sujet du film qu'il désire produire tout spécialement, trouvera en nous une bonne coopération, et je suis certain que nous pourrons très bien nous entendre sur une base qui sera profitable pour le metteur en scène aussi bien que pour nous.

A bon entendeur, salut! dit le proverbe.

CARL LAEMMLE.

Réunion du Groupe Interparlementaire

Une réunion du groupe interparlementaire à laquelle assistaient les membres du bureau, les délégués du Syndicat National et du Syndicat Français, a été tenue le jeudi 26 janvier.

Il a été décidé qu'une nouvelle réunion du groupe interparlementaire aurait lieu prochainement et à laquelle seront convoqués les représentants des Auteurs de films et du Groupe de Défense du Film français, et où seront arrêtées d'un commun accord les améliorations susceptibles d'être proposées au Sénat lors de la discussion de la loi votée par la Chambre.

M. Delaune, au nom du Syndicat National, a fait cette déclaration : autant que tout autre il regrette que la Chambre n'ait pas cru devoir aller jusqu'au 4 % à la base et il est tout disposé à s'associer à tout effort susceptible d'obtenir le vote de ce taux. Il fait cependant entrevoir le danger qui peut résulter d'une modification au texte adopté, en ce sens que le Sénat acceptera sans discussion le texte voté par la Chambre par 543 voix contre 2 et accepté par le Gouvernement et qu'une modification de texte, en ouvrant à nouveau la discussion au Sénat et à la Chambre, serait susceptible de remettre en question le pourcentage de films français et peut-être une diminution des avantages contenus dans les deux premiers paliers des nouvelles taxes.

Une Lettre

Le « Comité de Défense du Film français » vient d'adresser à tous les sénateurs la lettre suivante :

Monsieur le Sénateur

Le « Comité de Défense du Film français », qui représente les intérêts de 30.000 travailleurs (Société des Auteurs de Films, Union des Artistes, Syndicat des Opérateurs, Association des Régisseurs, Fédération du Spectacle), proteste, avec la dernière énergie, contre la décision de la Chambre qui vient, sans autre forme de procès, de supprimer de la loi de finances la misérable proportion de 25 0/0 de film français, que le rapporteur, M. Bokanowski, avait proposé d'y incorporer, donnant ainsi la preuve éclatante de son ignorance absolue des besoins de l'industrie cinématographique. Il est navrant de constater qu'un député a pu se faire entendre à la tribune, provoquer des réunions et des conférences, quand il s'est agi d'un film allemand, alors que le film français, malgré les efforts constants de M. Bokanowski, n'a pas rencontré une voix assez auto-

risée pour se faire écouter et prendre la défense de la production nationale menacée.

Il y a là un danger public, une méconnaissance, au détriment de la pensée française, des progrès inquiétants de la tache d'huile étrangère, qui s'étend de plus en plus sur nos écrans et ne saurait tarder à les noyer complètement si tous les ouvriers du cinéma ne se dressent pas devant la menace d'une propagande pernicieuse dont le Parlement est assez aveugle pour ne pas entrevoir les conséquences.

La commission interparlementaire du cinéma, MM. les éditeurs, loueurs et exploitants, plus clairvoyants, avaient à l'unanimité accepté de faire tous leurs efforts pour incorporer dans les programmes des salles de cinéma 33 0/0 du film français.

Le rapporteur de la loi de finances ne nous avait accordé que 25 0/0 et, *tous*, nous nous étions ralliés à ce minimum qui devait, quand même, permettre de vivre à tous ceux, metteurs en scène, artistes, ouvriers, dont le cinéma est le gagne-pain. Quelle que soit la bonne volonté des directeurs, et l'accord intervenu entre nous, le ministre des Finances, en nous refusant l'introduction obligatoire de 25 0/0 de films français dans les programmes et le dégrèvement, qui en était la conséquence, laisse le champ libre à toutes les combinaisons, à tous les compromis, et le film étranger, allemand surtout, puisque livré à bas prix en raison du change, va régner en maître sur tous nos écrans. Car s'il y a 200 salles de cinéma à Paris, il y en a 2.300 en province, et Paris seul ne sauvera pas la production française.

M. Levasseur a affirmé à la tribune « l'impossibilité matérielle et sans discussion possible aux industriels cinématographiques de produire un pourcentage aussi élevé ». *Cet argument est absolument inexact*.

Le ministre a prétendu que si l'on adoptait le système de la commission, il faudrait créer un contrôle spécial, nommer des fonctionnaires, et qu'il serait très difficile de reconnaître si un film peut être considéré comme français. C'est une erreur profonde et une chinoiserie administrative.

M. Aubert, éditeur, a fait remarquer très justement, dans un article de *Comœdia*, que nous avons une censure dont le devoir est de vérifier la nationalité d'un film, sa qualité et son métrage, et que le contrôle à établir eût été simple et pratique.

Et lorsqu'on voudra bien admettre ce que nous demandons depuis longtemps, c'est-à-dire que tout film produit sur l'écran porte sa marque d'origine, le règlement d'administration publique sera bien facile à faire.

Le film français était mourant. La décision prise par la Chambre, si elle était maintenue, le tuerait.

Le Comité de Défense adjure MM. les sénateurs de l'écouter et d'ouvrir les yeux.

Le texte voté par la Chambre doit être remanié:

1° *Parce qu'il ne dégrève pas d'une façon suffisante l'exploitation cinématographique ;*

2° *Parce qu'il ne subordonne pas la détaxation à une obligation pour les directeurs de salles de favoriser la production nationale en passant un pourcentage déterminé de films français.*

C'est au Sénat à corriger les erreurs de la Chambre, quand ces erreurs sont de nature à paralyser l'effort français, à ouvrir les écrans à une production étrangère, médiocre, malsaine ou nuisible, à rendre à jamais inopérant un admirable moyen de propagande, à entraîner, à bref délai, la mort d'une industrie que le génie français devrait, au moins chez nous, illustrer des belles conceptions de nos écrivains et de nos penseurs.

Accordez-nous, messieurs les sénateurs, cette modeste proportion de 25 0/0 de films français. Nous ferions vraiment trop rire de nous, au delà des frontières, s'il demeurait établi qu'un Parlement, nommé pour la défense des intérêts nationaux, n'a pas jugé opportun de créer une loi pour la sauvegarde de l'art, essentiellement français, des images mouvantes.

Pour le Comité de Défense :
Le Président, MICHEL CARRÉ.

Le " Courrier à Grenoble "

La grande découverte du professeur Berthold. — Dans l'établissement qui présentait la froidement psychologique *Terre qui flambe* — j'ai eu le plaisir angoissé de contempler une tragédie cruelle... Charles Krauss, paternel, pensif, grave, sûr de lui et de son rôle qu'il cisèle subtilement et burine violemment... et son épouse, Marise Dauvray, émotive Edith de *J'accuse* — dont la presque disparition de l'écran est lamentable — car sa beauté est un ravissement — et sa protagonie une compréhension fine — en sont les personnages.

Le professeur est sur le point de bouleverser l'évolution de la science ; sa plus intime collaboratrice l'avertit qu'il se surmène avec danger... et elle l'aime : il est délaissé, incompris d'une femme frivole. Il se sépare de la jeune fille qui disparaît — et est retrouvée, morte dans une cave de la maison. Berthold entraîne son épouse dans ses laboratoires qu'il ferme à clef. Il lui avoue qu'il a assisté à l'empoisonnement de cette créature trop sensible. Berthold joue avec un bistouri. Son épouse est inquiète de cette exubérance. Il la conduit, presque brutalement devant une cage où sont deux chiens : « Voici ce que j'ai fait » clame-t-il : *Chacun de ces chiens vit avec le cœur de l'autre !* Berthold s'exalte ; il dit à son épouse, effarée, qu'il conserve le cœur de la suicidée, ce cœur gonflé de tendresse... *qu'il veut mettre à la place du cœur — insensible — de sa femme.* Elle est épouvantée, elle crie : son mari l'emporte, l'endort, lui découvre le sein et fait une entaille...

On défonce les portes. On se jette sur le chirurgien qui se débat, rugit et tombe : il meurt fou. Ce sujet terrifiant est traité avec art compréhensif. Les intérieurs sont beaux, les extérieurs jolis. Tout cela me fait souvenir du ruban dramatique russe, spécialisé dans des conceptions idéalement réalistes. Qui prétend qu'à l'écran, la peur est impossible à suggérer ?

Vu et apprécié la charmante Viola Dana dans une fantaisie sentimentale habilement élaborée : *L'Amoureux Pirate.*

Considéré avec stupéfaction l'originale animation de magots grimaçants, irréels, du ruban Jupiter : *L'Epouvantail.*

Charles Chaplin ne cesse de perfectionner sa conception comique qui n'a pas besoin d'uniforme : *Une Journée de plaisir* est irrésistiblement réussie.

Une belle étude canadienne de mœurs : *La Tourmente,* minutieusement dosée et agrémentée de l'opposition cinémagénique de neiges et d'embrasements.

Note bibliographique.

Je me promets de faire allusion au *Beau Couchant,* par Georges Delaquys, que l'éditeur Plon m'a envoyé. Mais... inutile d'attendre ma modeste appréciation pour lire cet original ouvrage.

PIERRE RAMBAUD.

Les obsèques de M. Marius PLATEAU ont été célébrées dans le plus grand calme.
Les Journaux.

Simple Rapprochement !

La République est bonne fille !
J'en prends à témoin, par ma foi,
Le clan des Camelots du Roi
Qui, sans vergogne, la houspille !

Pour ces gens, enfreindre à la Loi,
Ce n'est là qu'une peccadille !
Depuis qu'on a pris la Bastille !
Le Gouvernement reste coi !

La Royauté, bien plus sévère,
Envoyait à six pieds sous terre
Quiconque attentait au Pouvoir !

L'Empire, à coups de casse-tête,
Déchaîna même la tempête
Aux obsèques de Victor Noir !

PENSÉE

On se rit un peu trop en France
Du Régime Républicain !
S'il pêche souvent par clémence,
C'est qu'il est beaucoup plus humain !

HENRI CHAPELLE.

A la Chambre

(Suite)

M. le Président. — La parole est à M. Morucci.

M. Morucci. — Messieurs, avant de vous prononcer sur l'amélioration que la Commission des finances compte apporter au sort du cinéma, vous me permettrez de vous exposer la situation de tout le théâtre de la province française. (*Très bien! très bien!*)

Si les réductions qu'on vous propose peuvent apporter d'appréciables bénéfices aux directeurs de grands cinémas, et imposent, par conséquent, des charges à l'Etat, les réductions de taxes pour les théâtres de province constituent une nouvelle impulsion donnée à la diffusion de l'art et, en même temps, du travail pour un personnel nombreux : musiciens, choristes, costumiers, danseuses, coiffeurs, parfumeurs, électriciens, machinistes et peintres décorateurs. Et cela, sans charge nouvelle pour l'Etat, car les bénéfices que vous allez réaliser par l'ouverture de salles qui ont été obligées de fermer à cause de la lourdeur des taxes, compenseront le sacrifice que fera l'Etat.

Sans abandonner le cinéma, dont la valeur de vulgarisation, tant aux points de vue didactique, scientifique, que géographique et pittoresque, est remarquable, nous estimons qu'on aurait dû commencer les modifications fiscales par les théâtres de province. Dans tous les cas, on aurait dû mener de front les deux questions.

Les grands cinémas, surtout ceux de Paris, ne souffrent guère. Vous savez qu'ils font de bonnes recettes. Vous n'avez qu'à jeter un regard sur les grands boulevards de Paris ; vous verrez que les grands palaces reçoivent un public toujours plus nombreux, qui paye ses places très cher.

Ils encaissent, paraît-il, près de 60.000 francs par semaine.

D'une entreprise comme celle-là, surtout à Paris, qui ouvre sans cesse de nouvelles salles très spacieuses, très luxueuses et à grands frais, vous ne pouvez pas dire qu'elle traverse une crise et qu'un pareil commerce doive être dégrevé.

Mais laissons de côté les cinémas, surtout les petits cinémas qui ont été défendus par M. Taurines et que défendront d'autres collègues. Tout le monde s'intéresse à la fortune du bon cinéma, et je m'y intéresse moi aussi. (*Très bien! très bien!*)

Mais voyons, comparativement, ce que deviennent les théâtres, ceux de Paris et ceux de la province. Les grands théâtres de la capitale sont encore plus prospères que les cinémas. Je n'en veux d'autre preuve qu'un article paru dans un journal qui s'occupe de théâtres, signé par un

grand critique, qui a été même directeur de théâtre. La veille du jour où ce critique faisait paraître l'article en question, les théâtres de Paris avaient réalisé plus de 1 million de recettes.

Dans le même temps s'assemblaient les auteurs pour discuter l'article 17. Il est résulté de cette réunion que l'auteur d'une pièce qui a fait beaucoup de recettes a déclaré que Paris n'avait pas assez de théâtres. L'assemblée, bien entendu, a été de cet avis et un auteur, qui est en même temps directeur et impresario, a déclaré qu'il se préoccupait depuis quelque temps de la question, qu'il avait constitué une société et que, dans quelques mois, Paris aurait de nouvelles salles très luxueuses, une dizaine paraît-il, comprises, comme on dit vulgairement, suivant le dernier cri.

Mais, si des capitalistes ont réuni une somme d'une soixantaine de millions pour de nouvelles exploitations théâtrales, c'est que le théâtre de Paris ne subit pas de crise, à part, bien entendu, quelques exceptions, dont le prix des grandes vedettes est la cause.

L'explication est donc donnée par l'article que je vous ai signalé. Et les grands théâtres de Paris ont eu tellement conscience de leur prospérité qu'ils ont renoncé à demander le dégrèvement.

Mais où réellement il y a une crise de spectacle, crise imposée par la lourdeur de la taxe, c'est en province.

L'hiver dernier, la saison 1921-1922 a illustré lamentablement mon affirmation. Je ne vous citerai que les grands théâtres de Saint-Etienne, de Rouen, d'Alger, de Bayonne, de Carcassonne, qui ont été obligés de fermer leurs portes avant la fin de leur campagne, avec des déficits de 60.000 à 250.000 francs.

Et, pendant que les théâtres ferment, les music-halls de province se transforment en casinos. Par exemple, le Grand Casino de Marseille, qui ne faisait pas de recettes avec le grand spectacle, s'est transformé en cinéma ; de même, le Casino de Toulon, le Palace-Casino d'Avignon, l'Eldorado de Montpellier projettent des films. Ces transformations, si elles peuvent sauver du désastre certains directeurs, compromettent la situation du personnel nombreux que j'ai cité : musiciens, choristes, machinistes, etc.

Le cinéma, en effet, malgré la bonne volonté qu'il peut avoir, n'a qu'un nombre restreint de musiciens, et il est obligé de licencier le reste du personnel. A Marseille, le

LE FILM D'ARNAC



— Pourquoi avez-vous mis ça ?
— Parce que nous ne travaillons que pour les impôts !

grand Casino employait plus de 150 travailleurs, chefs de famille; 140 ont été fatalement congédiés. Et ils avaient plus de 200 bouches à nourrir. Tout ce monde est dans la gêne.

M. Huguet. — On peut les engager dans les fermes. (*Mouvements divers*).

M. Morucci. — Mais un choriste qui arrive à l'âge de 40 ans, qui ne connaît que son métier, si vous l'envoyez sur le quai ou dans une ferme, ne sera pas d'un bon rendement en n'envisageant que le côté matériel qui semble seul vous préoccuper.

Voyez, alors, à quelle cruelle épreuve vous le soumettez et dans quelle dure condition vous le placez.

A Saint-Etienne, à Alger également, plus de 150 ouvriers de ce spectacle ont été remerciés et, avec eux, plus de 600 personnes ont été réduites à la misère.

Tout cela, mes chers collègues, retombe sur un personnel, sur une classe ouvrière qui ne demande qu'à travailler et qu'on met dans l'impossibilité de gagner sa vie. (*Très bien! très bien!*)

Si vous êtes décidés à porter votre attention sur les spectacles, c'est vers la province surtout que vous devez regarder. Les théâtres de province sont à bout de souffle et vous seriez impardonnables si vous les oubliez en opérant ce dégrèvement.

Qui peut payer doit payer. Mais on ne doit payer que selon ses possibilités. Ce que vous devez examiner pour détaxer, ce n'est pas ce qu'on paye d'impôt, mais ce qui reste de revenu net à l'entrepreneur. Or, les théâtres de province sont trop lourdement taxés, et il faut les soulager. Vouloir imposer les théâtres de province au même titre que les théâtres de Paris, c'est un non sens. (*Très bien! très bien!*)

Quand le législateur a voté la taxe de 10 o/o pour les music-halls, il avait en vue les grands music-halls de Paris : l'Olympia et les Folies-Bergère. Vouloir donc traiter les music halls de province sur le même pied d'égalité que les music-halls de Paris, à mon sens, c'est une folie et une injustice. Les music-halls de Paris sont ceux que vous connaissez avec un public sans cesse renouvelé. Ceux de province sont le théâtre municipal avec un répertoire récréatif, varié et sain, avec le même public de la même ville. Cette différence de situation doit donc être justifiée par des actes.

Les théâtres de province vous demandent donc une réduction de la taxe, afin de pouvoir vivre d'une manière honorable en donnant des spectacles d'art variés tout en procurant du travail à leur nombreux personnel, qui se trouve, actuellement, dans la plus grande détresse.

Et le sacrifice sera faible ou nul.

Ces théâtres font, en moyenne, une recette de 60 à 70 millions. En les dégrèvant de 50 o/o, comme ils payent 5 millions environ de taxes, vous vous imposeriez un sacrifice momentané de 2.500.000 francs. Je dis « momentané », car vous allez récupérer ces 2 millions 500.000 fr. par suite de l'ouverture des salles qui avaient été obligées de fermer leurs portes au moment où elles agonisaient sous les taxes.

Pour dégrever les cinémas, vous faites valoir, monsieur le rapporteur général, l'encouragement à donner aux films français plus moralisateurs, plus instructifs que les films qui donnent *Les Mystères de New-York* ou *La main qui étreint*.

Mais les théâtres de province, à mon sens, sont aussi moralisateurs et éducatifs que le parfait roman *Pipelet*. (*Applaudissements*). J'estime qu'un acteur qui s'agite sur la scène avec ses passions, est aussi intéressant qu'une image muette qui passe sur l'écran. Le sourire d'un être

vivant a au moins autant de charme, croyez-moi, que le spectacle de nature morte que donne le cinéma.

Pour ces considérations, je vous demande de dégrever de moitié les théâtres et music-halls de provinces. (*Applaudissements.*)

M. le Président. — La parole est à M. Levasseur.

M. Arthur Levasseur. — Messieurs, je suis très heureux de vous annoncer que la province et Paris sont tout à fait d'accord et mon ami M. Morucci aura satisfaction lorsqu'il m'aura entendu.

M. Morucci est monté spécialement à cette tribune pour demander la détaxe en faveur des théâtres de province. Il a accablé, et il a eu tort, les théâtres de Paris,

M. Morucci. — Je ne les ai pas accablés. J'ai montré leur prospérité présente.

M. Arthur Levasseur. — Vous avez parlé des théâtres de Paris en indiquant leurs recettes triomphales, pour ainsi dire ; et vous en avez conclu que les théâtres parisiens étaient en pleine prospérité et, par conséquent, ne méritaient pas la bienveillance du Parlement au même titre que les théâtres de province.

C'est l'argumentation à laquelle, si le moment était venu, nous opposerions la réalité qui est différente de celle que vous imaginez.

Au surplus, à l'heure présente, les théâtres de Paris ne vous demandent rien. Ils sont actuellement solidaires des théâtres de province et ils ont décidé de les soutenir dans leurs justes revendications. Par conséquent, au moins pour cette fois, n'accablez pas les Parisiens qui vous donnent cette marque de solidarité, en ce qui concerne cette partie de la fiscalité française.

Mais il n'est pas possible de discuter à la fois la détaxe sur les cinémas et celle sur les théâtres de province. L'accord est complet entre les théâtres de Paris et ceux de province pour que la question ne soit pas portée à cette tribune à l'occasion de la loi de finances.

M. Charles Bernard. — C'est exact.

M. Arthur Levasseur. — Il y a, en effet, ici, un groupe composé à la fois de parlementaires et de représentants de tous les syndicats du spectacle (province et Paris), qui se sont mis d'accord pour dire qu'il fallait procéder par étapes, agir d'abord en faveur des cinémas, ensuite, le plus rapidement possible, c'est à dire dans quelques semaines au plus tard, en faveur des théâtres de province. A cet effet, et pour se conformer à la décision du groupe, M. Henri Auriol qui est, avec M. Morucci, le porte-parole des revendications des théâtres de province, a déposé une proposition de loi. Cette proposition est distribuée et nous pourrons la discuter, dans un temps très court.

La Chambre se trouve donc, en quelque manière, libérée, puisque les représentants des théâtres de province demandent que la question ne soit pas liée à celle du cinéma, à l'occasion de la loi de finances.

Je pense que mes explications donnent satisfaction à M. Morucci puisque la province voit ainsi ses intérêts sauvegardés.

M. Morucci. — Vous me donnez, en effet, mon cher

collègue, une réponse satisfaisante. Je vous en remercie. Mais ce n'est pas une réponse officielle. Je voudrais que M. le rapporteur général, à défaut de M. le ministre, me donne des assurances sur ce point.

M. Charles Daniélou. — Cela dépend de la Chambre et non du Gouvernement.

M. Morucci. — Si M. le rapporteur général me donnait une satisfaction au moins morale, la Chambre le suivrait, j'en suis certain.

M. Arthur Levasseur, — Pour rassurer M. Morucci, je me permets de lui donner lecture de la lettre que m'a adressée M. Henri Auriol, à l'occasion de ce débat :

« Je suis obligé d'aller passer quelques jours à Toulouse. Or, je crains qu'au moment de la discussion de la proposition de M. Taurines, un collègue n'intervienne pour demander le dégrèvement des théâtres de province. Je vous demande, si ce collègue intervient, de prendre la parole en mon nom pour dire que j'ai déposé une proposition de loi tendant au dégrèvement des théâtres de province.

« Ma proposition de loi a l'approbation de tous les présidents de syndicats de Paris et de France. Il n'y a qu'à la discuter le plus tôt possible, mais la question ne saurait être liée à la loi de finances. »

Dans ces conditions, M. Morucci peut être tout à fait rassuré, et il voudra bien constater que nous sommes dans l'axe de la discussion, quand nous ne parlons que de la question des cinémas.

Ce sont les intéressés eux-mêmes qui vous demandent de ne pas discuter leurs intérêts présentement.

M. le ministre des finances. — Alors, discutons le régime des cinémas, je vous en prie, et ne parlons pas des spectacles. (*Applaudissements au centre*). C'est une question de méthode. La discussion de cette malheureuse loi de finances se prolongera pendant des mois, si, à propos de chaque article, on soulève des questions, sans doute connexes, mais qui n'ont pas un rapport bien direct avec l'objet du débat. (*Applaudissements*).

M. Arthur Levasseur. — Je comprends votre impatience, monsieur le Ministre, mais ce n'est pas moi qui ai porté cette question à la tribune....

M. le ministre des finances. — Je le reconnais.

M. Arthur Levasseur. — ... et j'ai le devoir d'éclairer la Chambre sur la situation.

En ce qui concerne la détaxe des cinémas, M. Taurines a donné, dans un discours substantiel, toute l'argumentation nécessaire.

(*A suivre*).

"La Dame de Monsoreau"



Diane de Meridor se défendait énergiquement contre les attaques de Monsoreau.

Chambre Syndicale Française de la Cinématographie

Extrait du procès-verbal de la séance du 21 décembre 1922

L'ordre du jour comporte l'audition de M. Coissac, à son titre de Président de l'Association Professionnelle de la Presse Cinématographique. M. le Président lui donne la parole.

I. *Critique des Films.* — M. Coissac expose qu'il a reçu mission de protester au nom de l'Association qu'il préside, contre certaines exigences qui voudraient que les journaux corporatifs ne rendent compte des films édités qu'après leur présentation au public, c'est-à-dire lorsqu'ils sont aux mains des directeurs de cinéma. Cette formule paraît, en effet, aux membres de la Presse, contraire aux lois usuelles de la critique.

Comme cette question est beaucoup plus complexe qu'elle ne le paraît *à priori*, et qu'il ne convient pas d'entamer une discussion qui risquerait de nous entraîner très loin, M. Coissac sollicite la nomination de trois ou quatre membres qui se rencontreraient avec une Commission nommée par l'Association de la Presse et rédigeraient un procès-verbal.

Après une réplique de M. Wall et une courte intervention de M. Gaumont, la Chambre Syndicale, ainsi que l'a résumé M. Demaria, désireuse de montrer à la presse qu'elle a les plus grands égards envers elle, désigne MM. Fourel, Costil, Kastor, Wall et Diamant-Berger, pour étudier la question à fond et établir le lien d'entente désirable.

II. *L'Industrie Française du Cinéma.* — M. Coissac rappelle une proposition qu'en accord avec plusieurs de ses confrères, il avait faite à la Chambre Syndicale à l'occasion de l'exposition de Rio-de-Janeiro. Il s'agissait d'établir, d'accord avec tous les industriels, une brochure, un volume de 200 pages, par exemple, retraçant les fastes de la Cinématographie française, dans le genre de ceux que publient périodiquement les autres nations. Tous les membres de la presse cinématographique et leurs collaborateurs mettent leur plume à la disposition de la Chambre Syndicale qui placerait ce monument exclusivement corporatif sous son patronage et en contrôlerait tous les envois.

Nos éditeurs disposant de toute l'illustration utile, les frais d'édition ne dépasseraient guère une trentaine de mille francs; il sera du reste facile d'établir un devis très serré lorsqu'on sera fixé sur l'importance et de l'ouvrage et de son tirage.

M. Demaria s'associe à cette idée, parce que, dit-il, la France doit faire un effort de propagande.

Et la Chambre Syndicale décide de prendre en considération la proposition de M. Coissac et d'envisager le projet.

Sont désignés pour faire partie d'une Commission d'étude : MM. Costil et Fourel; sur sa demande, M. Piétrini fera également partie de cette Commission.

M. Coissac se déclare satisfait et remercie M. le Président d'avoir porté ses communications à l'ordre du jour de la Chambre.




La foule devant l'*Aubert-Palace* pour aller applaudir

H



A L



LE FILM QUI TRIOMPHE ACTU

AUBERT = PALA

SERA MIS EN LOCATION P

CINÉMATOGRAPHES H

Adr. télégr. : **HARRYBIO-PARIS** ***158 ter, Rue du Temple == PARIS***

FRANCE, BELGIQUE, SUISSE, COLONIES et PROT

URLE

A MORT

ELLEMENT A

CE

AR LES

ARRY



Téléphone : **ARCHIVES 12-54**

ECTORATS



Aubert-Palace fait le maximum avec "Hurle à la Mort"

La Mare au Diable

de GEORGE SAND

composée, réalisée et transposée dans un cadre moderne

par

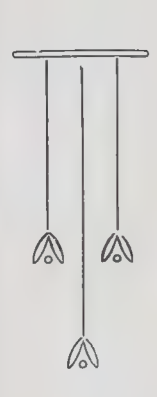
Pierre Caron

sera présentée le

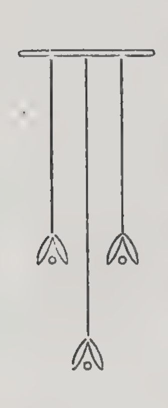
Samedi 10 Février

à 15 HEURES au

Gaumont = Palace







Pierre Caron au Studio



CONVICTIONS

Le Cinéma au service du retour à la Terre

Illusoire ambition que la « désertion civile », exode de campagnards vers le mirage des villes.

Combien de fois l'a-t-on déploré, sans y remédier, parce qu'il ne suffit pas de déplorer; il faut agir — et agir avec compréhension. Il ne conviendrait pas d'édicter une loi interdisant le passage du paysan de son village à la cité. Il faut l'empêcher de quitter son champ natal — ou le lui faire réintégrer — en le persuadant. Un livre ne le persuadera pas, ni des conférences. Le cinéma est tout indiqué. N'est-il pas le langage spirituel s'adressant à tous, compréhensible par tous? Pierre Scize, dans son bel acte de foi et d'amour : « Le cinéma considéré comme un âge de l'humanité » écrit :

« ... et en moins de vingt ans, voici que de profondes modifications interviennent dans le domaine de la connaissance. La mer révélée en ses profondeurs; le ciel raconté; les sédentaires bourgeois de Caen ou de Brioude admis aux fastes du Japon ou du Haut Liban; l'âme des peuples fusionnant dans les salles obscures; les réflexes d'un employé de Chicago devenus familiers à un ouvrier de Grenelle, et la psychologie d'un paysan nivernais pénétrée et comprise par un pétrisseur de manioc guyennais, mille autres miracles encore — le nombre des fidèles augmentant sans cesse; douze halls de 6.000 places érigés, en un an, dans les faubourgs parisiens où un théâtre-music-hall suffisait autrefois; *les cafés désertés pour les écrans*, la grande vulgarisation du goût, de la courtoisie, de l'élégance versée à flots sur les assemblées populaires, la connaissance d'une masse plébéienne, fruste, mais sensible, courageuse, honnête, inondant de clartés nouvelles les salles aristocratiques, — une compénétration, enfin, de tous les états sociaux et, au-dessus d'eux, de tous les pays et, au-dessus encore, des continents et des races.

« Voilà ce que vingt ans de cinéma ont apporté au monde. »

Parmi tant de visions purement artistiques où sont consacrées les beautés radieuses et plantureuses de la nature, il est des œuvres spécialement conçues pour la cause de la renaissance de l'amour du sol. Des titres? *Le Retour aux champs; La Terre commande; La Vérité...*

Ce ne sera pas tout. On pense. On travaille.

L'homme des champs a été séduit par l'homme de la ville, mais il peut être séduit par ce qui séduit cet homme de la ville, par l'artiste, par l'apôtre, et il peut retourner chez lui — enfant prodigue — grâce à celui qui l'a tenté, fatalement, d'en fuir.

Il faut penser et travailler à cette salutaire œuvre de « conversion » dont dépend beaucoup la paix, le bonheur de l'humanité. Et il faut propager le cinéma à la campagne, qui apportera au travailleur champêtre ce dont il est tenté, sans qu'il abandonne sa charrue et son blé : un spectacle attrayant et sain où la plus subtile propagande pourra s'exercer.

Il faut être moderne. Le paysan, au soir d'une longue et laborieuse journée, mérite bien de se distraire, se délasser, s'instruire dans l'intimité du Théâtre muet.

Hélas! trop d'ennemis de l'Art lumineux et un agressif parti-pris de « gouvernants » causent le plus grand tort au cinéma. Les aveugles le nient, d'autres, trop clairvoyants ceux-là, ne considèrent que la médiocrité parasite, qui ne pourra être combattue victorieusement que lorsque la Persécution cessera.

En l'attente, l'ostracisme stimule.

Vive le Cinéma. PIERRE RAMBAUD.

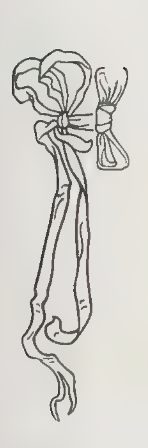
LES SOIRÉES PARISIENNES

MARIE, FEMME AU SINGE

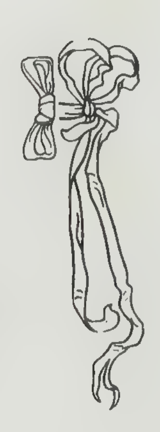
Film Jean Durand, présenté par Gaumont.

Si blasé qu'on soit sur les moyens cinématiques, il est impossible de n'être pas ému par certaines réalisations au cours desquelles les animaux ne jouent point des rôles de bêtes phénomènes dressées à des tours et à des mascarades, mais restent eux-mêmes, selon leur nature, amis ou ennemis de l'homme, ils agissent selon leurs instincts et selon ce que leurs bons ou mauvais rapports avec l'humanité les a faits.

Dans un film de Berthe Dagmar, qui passe actuellement à Paris, nul truquage dans la prise de vues, nul moyen photographique ne vient donner une illusion. C'est la vie elle-même qui s'écoule consolante ou douloureuse ; pas une invraisemblance, mais une loyauté et un courage qui confinent parfois à l'héroïsme; de la sincérité, pas d'effets théâtre, toujours banals, car nous les connaissons tous. Et je louerai particulièrement les producteurs de cette bande de n'avoir pas sacrifié au stupide préjugé du dénouement heureux qui, contre toute possibilité, retourne au moyen de ridicules ficelles, une situation dramatique.







Mme BERTHE DAGMAR

Ceux-ci sont restés dans la vérité, la vérité toute simple de la vie qui fait des bons des victimes résignées et qui, après avoir brisé des êtres, continue et s'écoule dans son immuable sérénité.

Quatre êtres, déambulant au hasard des routes

et des misères : une femme, bohémienne, son enfant, son singe, le tout traîné par un vieux cheval. Les campagnes sont inhospitalières, hostiles aux errants ; la faim et la maladie font leurs ravages ; le singe est très faible et cependant c'est de son travail que viendra la pitance de ce soir ; heureux encore si on ne les chasse pas ; cette femme abandonnée de l'homme qu'elle a aimé est une épave.

La représentation, si pauvrement donnée, est interrompue par une panique : le feu a pris dans une ferme isolée, et tous de courir au secours ; c'est le quatrième incendie en quelques jours. Un enfant est resté dans la ferme, c'est Marie, la gitane, qui le sauve rencontrant au milieu des flammes un homme grièvement brûlé qu'elle relève et qui s'enfuit.

Premier effet de la reconnaissance des paysans, on lui trouvera un gîte et le garde-champêtre l'envoie coucher chez un paysan. Mais celui-ci, dérangé, la chasse, elle se réfugie dans le bois et organise son campement pour la nuit. Un bruit la réveille, un homme est passé se dissimulant, elle le suit et découvre que celui qui l'a chassée est un incendiaire qui profite avec un complice des sinistres allumés par lui pour voler. Tous deux projettent un nouveau crime.

Elle court pour les dénoncer, mais une chute la trahit et poursuivie par l'un et rejointe par lui dans le village endormi, elle est prévenue que l'autre vient d'enlever son enfant et qu'il ne lui sera rendu indemne que si elle part en se taisant.

Le singe, lui, a suivi l'enfant jusqu'à une cabane isolée où les deux hommes se sont réfugiés, et c'est lui qui guidera la mère atterrée à la place du campement enlevé. Les hommes eux, ne pouvant faire de feu par crainte de révéler leur présence, cherchent dans une malle que contient la voiture, un vêtement pour les couvrir ; l'un d'eux recule mordu par un énorme serpent qu'abritait la malle ; c'était un instrument de travail que Marie avait délaissé parce que devenu trop méchant. Terrifiés, ils s'enfuient avec l'enfant abandonnant le cobra dans la cabane. La peur les saisit, la peur superstitieuse des sorts que jettent les bohémiens ; l'un veut rendre l'enfant, une querelle éclate entre eux et l'incendiaire est blessé d'une balle dans les reins. La voiture, sans direction, va obstruer la voie du chemin de fer ; l'enfant en descend juste à temps. La voiture est broyée et le bandit a payé sa dette à la justice immanente.

Quand la mère arrive à la cabane, amenée trop tard par le singe, c'est elle qui est saisie par la bête rampante et presque étouffée par les puissants anneaux du monstre.

Après une lutte émotionnante, Marie parvient à étrangler la bête et à se dégager.

Elle s'échappe et c'est pour voir, tandis que le jour se lève, le singe, si proche de nous, épuisé par cette course, mourir dans ses bras.

Le garde-champêtre a heureusement trouvé l'enfant et le lui rend, lui remettant par surcroît une gratification exceptionnelle de cinquante francs, prix de l'acte de courage dont les conséquences lui ont coûté si cher. Et le brave homme, ignorant du drame et la voyant rester triste devant cette aubaine, constate : « C'est drôle, ces bohémiens, ça pense pas comme nous autres. »

Et Marie sans se plaindre s'en ira, vision triste, plus seule, plus ruinée, avec son petit, au hasard des routes, proie plus implacablement offerte aux misères.

M. Jean Durand, metteur en scène intelligent et plein de goût, a animé cette histoire ; il a animé et a su rendre de beaux paysages méditerranéens ; il a compris et a fait vivre des êtres vrais et simples, sans emphase, sachant que l'émotion ne découle pas de grands mots mais de petits détails justes.

Mme Berthe Dagmar n'est pas seulement une femme courageuse, ne reculant devant aucun danger, c'est aussi une excellente artiste au jeu toujours vrai, aux expressions toujours émouvantes ; elle fut dans ce film très heureusement secondée par des collaborateurs adroits : MM. Manceau et Réval, le petit Hamon et le singe Rigolboche.

Ajoutez à cela une photographie excellente et vous aurez un très bon film qui mérite les applaudissements qu'il soulève chaque jour et qui plaira certainement à tous les publics.

YAN B. DYL.



LES BEAUX FILMS

AMES CORSES

Film de MM. Barlattier et Mourru de Lacotte présenté par la Phocéa à l'Artistic, le 27 janvier 1923

Voici un bon et beau film qui porte toutes les marques du goût et du tempérament français; clarté, précision, simplicité, vérité, et qui est certainement, pour le choix des paysages, la meilleure propagande qui put jamais être faite à l'un des plus purs joyaux de notre beau pays : la Corse, île de beauté.

Apre et rude, comme les mœurs de ses habitants, sauvage et grandiose entre sa mer et ses rochers, baignée du soleil et des vents du large, elle s'élève triomphale, s'égalant aux plus réputées, empreinte d'un caractère si attachant qu'on se sent attiré vers elle comme vers l'amante farouche dont l'étreinte a plus de prix parce que plus intangible.

Et comme le cinéma est bien l'art d'élection des pays de beauté, leur véritable expression qui, seule, rend possible le régionalisme, en ce qu'il nous délivre des descriptions verbeuses qui s'allongent à côté du sujet et non en simultanéité avec les faits, les alourdissants. C'est le charme particulier de cette œuvre, que ces décors simples, paysages où rien n'est construit pour l'agrément de l'homme, ces intérieurs frustes où des êtres vivent si tumultueusement leurs amours et leurs haines, les unes côtoyant les autres, accord parfait de lieux et de caractères. Les hommes y sont vrais, non point fabriqués par les villes et les civilisations, et ils prennent leur part étroite et perpétuelle des choses qui les entourent, les rochers et les landes, les pierres et les troupeaux.

C'est une histoire de vendetta, si commune en ce pays où l'amitié, où l'entr'aide s'hypertrophient comme la haine, une de ces vendettas qui ensanglantent le sol brut de génération en génération au-dessus des lois et des codes. C'est la coutume ancestrale, l'honneur le veut ainsi.

Deux familles ennemies, les Paoli et les Sebastiani : un champ laissé à l'abandon par les seconds et sur lequel les Paoli ont, depuis vingt ans, exercé possession. Etienne Sebastiani, de retour du continent, entend reprendre son bien ; l'autre, la menace à la bouche, refuse de se dessaisir.... Tribunal ou fusil; mais parce qu'Etienne Sebastiani a rencontré la fille de Paoli, qu'elle est jolie



Etienne Sébastiani rencontre la fille de Paoli.

et qu'il en tombe amoureux, le voilà prêt à abandonner sa revendication. Un mariage arrangerait tout, mais Villino, berger de Paoli, envenime les rapports entre les deux voisins, révèle l'amour des jeunes gens. Paoli, apprenant que sa fille est enceinte d'Etienne, le tue. La Justice habituée aux vendettas, désarmée contre elles, ferme les yeux et, quand l'enfant vient au monde, il est abandonné à la porte de l'asile par Villino.

Inscrit sous le nom de Jean Delmatino, on n'a trouvé sur lui qu'une lettre des amants destinée à le faire reconnaître, lettre que sa mère a pu cacher là avant que l'enfant ne lui soit enlevé. Il grandit dans la solitude et la tristesse et, libéré de l'asile, c'est pour être traité de bâtard par un fermier à qui il va demander du travail. Outragé, il le tue d'un coup de bâton malheureux. Il lui faut prendre le maquis, se cacher, vivre comme les bêtes sauvages sous la menace éternelle des des gendarmes.

Adopté par des bandits échappés à la vindicte des lois, de bien sympathiques bandits, d'ailleurs, car ce pays où tout est étrange, recèle des meurtriers qui restent cependant de braves bougres; en lui éclôt l'amour pour la fille de l'un d'eux, Marguerite, qui vient régulièrement apporter des vivres aux proscrits. Bravant les gendarmes ils vont au village chercher un prêtre, l'emmènent de force et, dans la montagne, célèbre l'union. « Dieu n'a jamais eu plus belle église », fait le vieux.

Mais Jean est toujours recherché et contraint à des précautions infinies lorsqu'il descend à la maison de la côte où vit Marguerite. Un jour, difficilement, il échappe aux gendarmes et se cache dans les falaises.

Paoli vieillit tristement près de sa fille inconsolable; la mère est morte et nul ne sait ce qu'est devenu le petit. La justice s'est émue un jour, le père ayant été accusé de séquestrer sa fille; la fierté corse a imposé à celle-ci le mensonge et la vie a continué pour eux dans la claustration. Le berger Villino, ivrogne et aigri, exige; il sait, lui, l'histoire de la mort d'Etienne Sébastiani. Chassé par son maître, il part la menace à la bouche, mais l'ivresse le fait choir dans les rochers et il tombe aux pieds de Jean à qui, par vengeance, il raconte le fait sans le connaître, parce qu'il se sent mourir.

Une confrontation d'écriture avec la lettre laissée sur lui et les papiers de Sébastiani chez le notaire lui révèle le secret de sa naissance et celui de la mort de son père : s'il est un bâtard et maintenant un bandit, c'est à Paoli qu'il le doit.... Vendetta! Sa femme en porte l'annonce au vieillard et celui-ci, sentant rôder la mort autour de lui, se terre. Jean le manque de peu, hésitant à risquer de blesser une femme qui l'accompagne. Il ira le chercher chez lui pour le tuer. Mais là, la mère et le fils se reconnaissent, le grand-père et le petit-fils ne peuvent se tuer devant cette femme qui a tant souffert. Le vieux Paoli s'attendrit, il aidera Jean à se cacher et s'entremettra pour arranger sa situation.

Un scénario dont l'intérêt ne se ralentit pas une minute, une prise de vue intelligente et artiste, une mise en scène parfaite. Dans des cadres magnifiques, une interprétation parfaite où tous les rôles, même ceux des comparses, sont joués avec conscience et talent, et une photographie d'une irréprochable qualité. Voilà en quoi se résume ce film bien français dont il faut féliciter très sincèrement MM. Barlattier et G. Mourru de Lacotte. Peut-être quelques longueurs dont il sera facile de faire justice et qui ne proviennent que du souci de faire complet.

Un beau succès en perspective.

Yan B. Dyl.



LE SIXIÈME COMMANDEMENT

« Luxurieux point ne seras »

Film présenté par les Établissements Bancarel, au Gaumont-Palace, le 27 Janvier 1923.

C'est l'évocation d'un grand souffle restituant dans l'implacable vie moderne l'histoire presque fabuleuse des villes maudites, où les désirs de chair en leurs dérèglements suscitèrent la colère destructive du Ciel ; c'est l'éternelle volonté de possession dans ce qu'elle a de plus âpre, de plus sauvage, possession de l'or qui peut tout, de la chair génératrice de folie, déchaînant à travers les âges les mêmes tempêtes, les mêmes meurtres, tout ce qui est instinctif en nous et que s'efforcèrent de corriger, combien en vain, de prétentieuses civilisations.

Il est regrettable que la vision cinématique, dans le soi-disant respect de la morale n'ait pu nous montrer davantage les êtres tordus par les affres des ruts, les mâchoires crispées, les lèvres fiévreuses, les narines dilatées, préludes aux corps qui se cherchent, se heurtent et se prennent.



Mlle LUCIE DORAINE

Elle nous a permis, en tous cas, l'une des plus grandioses et des plus somptueuses reconstitutions qui aient jamais été réalisées.

Nous touchons ici, d'une façon précise, à la supériorité en matière reconstitutive des époques très lointaines, où la fantaisie du décorateur, le talent du metteur en scène à manier les foules, peuvent se donner libre cours sans le souci constant du document qu'on croit exact et que notre compréhension moderne transforme, car nous voyons le passé avec la préparation intellectuelle et cérébrale du vingtième siècle, quoi que nous fassions.

Ici ce sens de l'énorme, de la puissance des masses architecturales, s'est donné libre cours, s'alliant à la majesté des foules en mouvement, dont les paniques comme les allégresses, la joie comme la douleur portent l'empreinte d'une gran-

deur quelque peu mystique. C'est vraiment la vision des siècles qui passe sous nos yeux, dans la pérennité du bien et du mal, celui-ci dominant celui-là, comme la mort domine la vie. C'est comme un cycle de l'Enfer dantesque où les puissances mauvaises se liguent, s'acharnent, pour aboutir au néant ; les êtres, en proie à leurs vices, se détruisent, les villes se consument autant des plaisirs épuisants que des feux de la nature, les civilisations pourries se désagrègent. Mais la lueur éternelle de bonté et d'amour persiste ; il faut qu'il y ait un peu de bien pour racheter beaucoup de mal et pour perpétuer la vie. Il faut qu'une grande idée éclaire, tour à tour, les citations menaçantes et consolantes des livres sacrés.

Peut-être cette réalisation eut-elle gagné à nous garder un plus étroit contact, une assimilation plus complète entre la vie moderne et l'action historique. Telle qu'elle est, c'est un splendide effort, appelé j'espère à un retentissant succès, bien qu'en dehors de notre goût habituel dans la partie moderne principalement.

La volonté moralisatrice de ce film est évidente ; elle était inutile car un grand sujet vaut par lui-même, en dehors de son dénouement, qu'il satisfasse ou nonla morale. Sodome et Gomorrhe ne se rachetèrent point et leur exemple ne fut pas une leçon. Le vice est nécessaire à notre humanité et la continuation de la vie serait irrémédiablement compromise sans les luxures, sans l'exacerbation passionnelle des mâles et des femelles.

Nous entrons dans le sujet par une vision hallucinante de la destruction moderne, la guerre, suscitée par l'esprit de convoitise ; les mauvais bergers la masquent de soi-disantes ambitions plus nobles, vol et rapt, mort, misère et souffrances, voilà ce provoquent les surhommes d'affaires. On nous présente un potentat de l'or qui déchaîne autour de lui les catastrophes, individuelles ou collectives, parce que le besoin de possession le mène, sourd à la pitié, à la bonté, à la justice. Habner est le monstre moderne, maître de la Bourse, édifiant sa fortune immonde sur les ruines et sur les suicides.

Et cet homme, machine déréglée, désire Marcya Green, fille d'une aventurière acculée aux expédients. Le désir de l'or mène les deux femmes et les décident à accepter le mariage, bien que Marcya soit aimée du jeune sculpteur Franz Hels et se sente attirée vers lui.

Habner donne la fête des fiançailles où son luxe insolent s'étale, c'est peut-être plus la fête de sa vanité que celle de son amour. Et tandis que ses invités se livrent aux plaisirs faciles, d'où la morale est souvent bannie, Franz est venu pour tenter de fléchir celle qu'il aime ; Marcya provocante refuse de renoncer à son union dorée mais lui laisse entendre que plus tard, peut-être... Franz, désespéré, se blesse grièvement sous ses yeux. Sur ces entrefaites, arrive le fils d'Habner accompagné de son précepteur, prêtre austère, que révolte, la vie dissolue de ce monde de jouisseurs.

Appelé auprès du blessé, il apprend la cause de cette tentative désespérée ; pendant ce temps le jeune homme rencontre sa future belle-mère et se sent aussitôt attiré vers cette femme qui éveille, partout où elle passe, le désir autour d'elle. On emporte le blessé, le prêtre surprend son élève, puis Marcya au milieu des débauchés : « Votre place n'est pas ici, mais auprès de l'homme qui meurt pour vous. » Elle essaie son pouvoir de séduction sur le prêtre qui la chasse. « Que votre âme se souille au contact du vice », dit-il à son élève et il entreprend de lui montrer le mal, exerçant, autour des âges, les mêmes ravages et conduisant aux mêmes désastres. Il lui montre Gomorhe, livrée aux débauches du culte de Bââl, tombant sous l'émeute et l'anarchie. La reine, et c'est Marcya qu'il lui montre dans ce rôle, est sauvée par un jeune artisan qui l'aime et qu'elle livre au supplice, ingrate et indifférente.

Mais la morale est impuissante sur le jeune homme ; le désir parle en maître et il est prêt à tout braver pour jouir de la chair attirante.

De son côté, Habner, affolé de luxure, donne à Marcya rendez-vous pour 11 heures dans un pavillon isolé. Elle y va, un peu en avance et s'endort sur un divan. Et un cauchemar la prend lui montrant le père et le fils aux prises pour sa possession ; elle, armant le bras du fils qui tue son père, l'arrestation, le prêtre qui l'accuse, le jugement qui la condamne à mort, l'échafaud proche qui l'attend..... Elle demande un prêtre et c'est justement l'homme austère qui l'a maudite qui vient pour l'assister et lui conte les crimes et les malheurs de Sodome dont les iniquités montèrent jusqu'au Ciel ; c'est elle la femme de Loth prostituée en l'honneur d'Astarté, qui dédaignée de l'ange pélerin venu pour clamer la justice divine, le jette en proie à la populace comme un étranger sacrilège. Mais l'envoyé du Seigneur disparaît et nous assistons au spectacle grandiose de la destruction de la ville par le souffre et par le feu ; la panique est effroyable et la mort fauche largement les hommes coupables. Loth et sa femme, sauvés par la miséricorde divine, vont échapper

au désastre mais la femme curieuse se retourne malgré la défense et le châtiment immédiat l'atteint.

« Repens-toi, dit le prêtre... Mais elle croit à son pouvoir et frôleuse le supplie : « Sauve-moi, je serai à toi. »

Traînée au supplice, elle pousse un grand cri... se réveille et comprend.

Elle fuira l'union vénale, fuira le palais suintant de vice. Habner vient pour la prendre, le père et le fils se heurtent sur le seuil, se battent..... Le prêtre entraîne son élève.



M. SLEZAK

Marcya ira vers celui qui l'aime et qu'elle aime... On va l'opérer. Sauvé, l'amour les réunit, purificateur.

L'affabulation n'est là que le prétexte à nous rendre concrète une idée largement traitée. La reconstitution est grandiose. Les foules, vivantes, sont splendidement maniées et prennent toute leur signification et quelque besoin de critique qui vous pousse, Zoïle est forcé de reconnaître que cette réalisation, rééditant les mêmes gestes, les mêmes causes, déterminant les mêmes effets à des siècles de distance, est véritablement une grande œuvre cinématique. Certes, la vie, telle que nous la connaissons, exigerait la continuité des vices, des combats et des souffrances et n'apporterait pas un document heureux ; demain, il y aura des crimes et des guerres, de l'or et du désir et le pécheur repentant n'est que la goutte d'eau vaporisée par l'abîme en fusion. Mais il y aura plus de joie au ciel pour un pécheur qui se repent..... et c'est peut-être pour en faire part au spectateur.

Splendidement animale et sensuelle, Lucy Doraine plante un type classique de la courtisane du Centre Europe et l'on comprend que son irréprochable plastique, bien que n'étant pas celle d'une femme fatale, déchaîne les ruts à l'assaut de sa chair. Dans les rôles d'hommes, celui d'Habner et celui du prêtre, remarquablement interprétés, sont à retenir, mais il est bon d'ajouter que, jusqu'à la dernière utilité, les artistes sont tous intéressants.

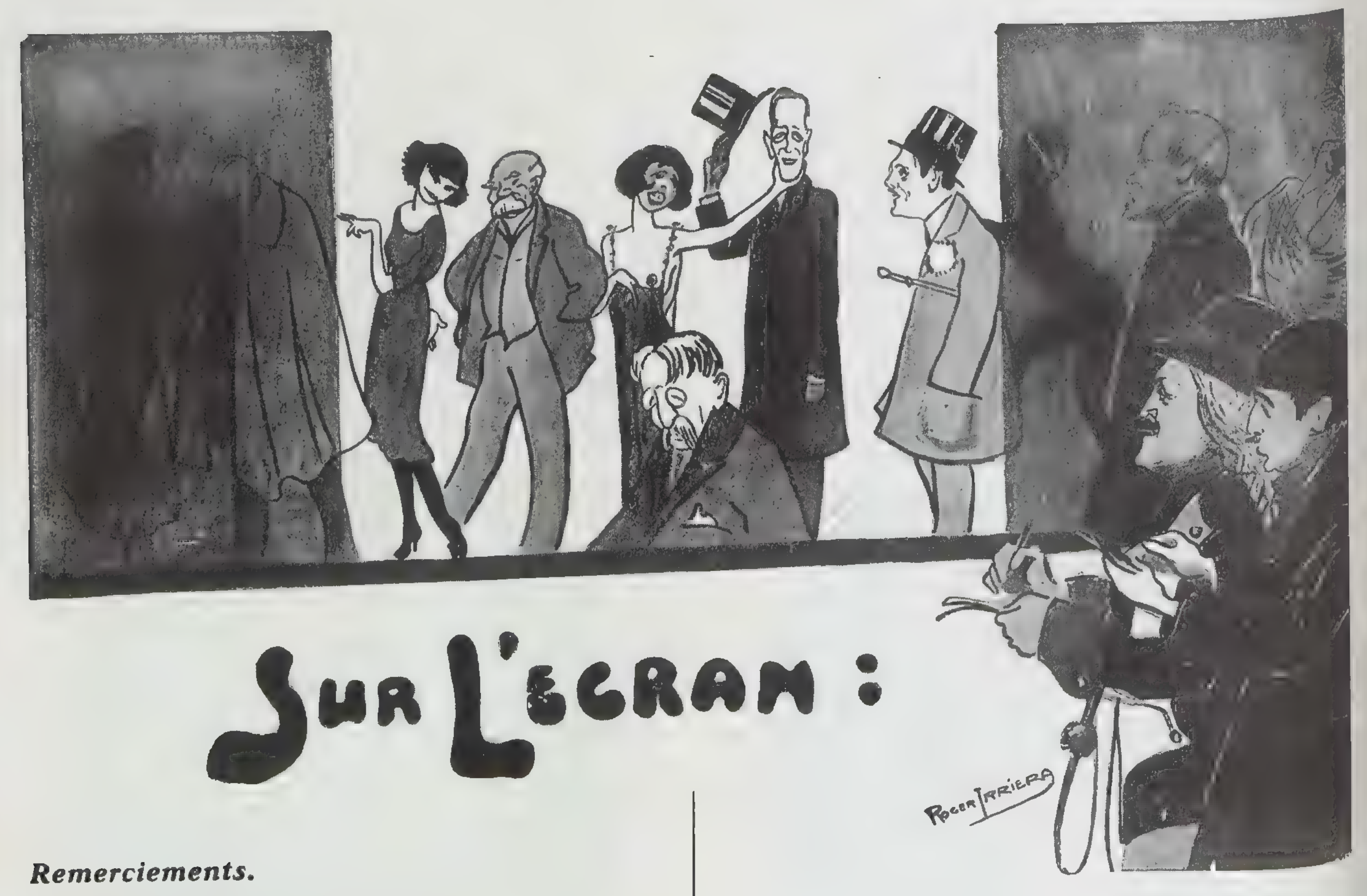


M. VARKONY

Les établissements Bancarel débutent par ce film..... qu'ils en soient fiers.

Il faut s'incliner devant une production aussi grandiose, des moyens aussi larges, un drame qui peut, chez les spectateurs, éveiller une pensée de beauté et de bonté.

YAN B. DYL.



Remerciements.

M. Chauvelin, à Sevran (Seine-et-Oise);
Mme C. Kahn, à Brest (Finistère);
MM. Arthur Marichal, à Dreux (Eure-et-Loir); Maudet, à Wassy (Haute-Marne); J. Alfonso, à Barcelone (Espagne); L. Comajuncosas, à Barcelone (Espagne), sont avisés que leur abonnement au *Courrier* est inscrit.

Tous nos remerciements.

MM. Lumière et Jougla, à Paris; Sandberg, à Paris; Henri Bertrand, à Alais (Gard); Germain Camille, Le Tillot (Vosges); Mispleare, à Tourcoing (Nord); Grisel, à Gouraincourt-Longwy (Meurthe-et-Moselle); Michel Aimé, à Hautmont (Nord); Jean Cros, à Narbonne (Aude); Pierre Merlin, à Gravelines (Nord); Ernest Lavaste, à Beaurepaire (Isère); Jacques Thabuis, à Moutiers-Salins (Savoie); Erraux, à Hirson (Aisne); Audibert, à Villeurbanne (Rhône); Mercier, à Lille (Nord); H. Feys, à Lille (Nord); G. Senelier, à Bazas (Gironde); Reynaud, à Marseille (Bouches-du-Rhône); Pigeon frères, à Rosselange (Moselle); L.-M. Pecas, à Lyon (Rhône); E. Laurens, à Villers-Cotterets (Aisne); Pisa F. à Mondésir-Mérignac (Gironde); Le Directeur du Cinéma Familia, à Angers (Maine-et-Loire); Le Directeur de l'Omnia, à Brest (Finistère); Le Directeur de l'Agence Gaumont, à Londres, sont avisés que leur renouvellement au *Courrier* est inscrit.

Tous nos remerciements.

C'était à prévoir.

Il n'est pas trop tard pour parler du grand succès, succès que nous avions prévu. *Les Hommes Nouveaux*, de Claude Farrère, après une brillante exclusivité au Gaumont-Palace et à l'Aubert-Palace, viennent de sortir dans les meilleurs cinémas de Paris et les renseignements qui nous parviennent sont rassurants pour l'édition française et prouvent d'une façon péremptoire que les beaux films français battent tous leurs concurrents.

Les Hommes Nouveaux sont applaudis à chaque séance et dans tous les milieux. Le lettré retrouve dans les images mouvantes les belles descriptions de l'écrivain, le raffiné de cinéma se délecte aux beaux paysages, aux couchers de soleil et par dessus tout à l'action vivante et puissamment dramatique imaginée par l'auteur.

On a même comparé le succès des *Hommes Nouveaux* à celui de *L'Atlantide*, peut-être le scénario est-il plus vrai, plus humain, mais ce qui est exact, c'est l'accueil unanime et enthousiaste du public. Voilà un bon film français (n'est-il pas vendu dans presque tous les pays), qui fera bien plus pour la propagande de notre art que tous les vains discours et toutes les réunions.

Renseignements

Sait-on, chez nous, que la délicieuse artiste anglaise Betty Balfour parle le français comme vous et moi et qu'elle fit ses débuts, au théâtre, aux côtés de Max Dearly.

On la verra prochainement sur nos meilleurs écrans dans : *Squibs gagne la coupe de Calcutta*, une admirable étude de mœurs de la ville londonienne.

Pierre Magnier venait à peine de terminer, en Italie, *Chantecler*, de notre regretté Edmond Rostand, qu'il fut engagé pour tourner le rôle principal dans *Le Juge d'Instruction*, de Jules de Marthold, avec Pierre Blanchar et l'adorable Violette Gyl comme partenaires.

Un de nos grands cinémas des boulevards passe actuellement un film extraordinaire retraçant la vie d'un loup parmi les hommes. Le rôle du loup est interprété avec une adresse incomparable par le célèbre chien policier belge Strongheart.

Ce film, d'une grande intensité dramatique, se déroule dans des sites splendides.

On annonce la prochaine présentation privée de *Petite Madame*, avec la charmante et très intelligente artiste Bébé Daniels.

Depuis longtemps on n'avait présenté de films avec la charmante Mary Miles.

On annonce pour samedi, 3 février, la présentation de *L'Enfant de la Tempête*, interprété par cette artiste.

L'effort en faveur du film français s'accentue de plus en plus, et on annonce la prochaine présentation sur invitations du dernier film de Gérard Bourgeois : *La Dette du sang*, interprété par une pléiade d'artistes très connus, en tête desquels nous citerons : Mlles Francine Mussey, Maud Garden; MM. Gaston Nores, Lucio Flamma et le joyeux Teddy.

Changement de date.

Par déférence pour les membres de la presse et de la corporation, et pour ne pas se rencontrer avec la présentation de la *Mare au Diable*, pour laquelle M. Pierre Caron avait déjà retenu le samedi 10 février, les Films Kaminsky ont décidé de reporter au lundi 12 février, à 2 heures, à l'Artistic-Cinéma, la présentation spéciale du *Roman d'un Roi*.

C'est là un geste de confraternité dont l'élégance ne nous échappe pas et qu'il convient de citer en exemple.

D. F. P.

Les automobiles Doriot Flandrin-Parant sont les meilleures.

Demandez le catalogue aux usines Doriot-Flandrin-Parant, 167-169, boulevard Saint-Denis, Courbevoie (Seine), en vous recommandant du *Courrier*.

Les premières.

Les Cinématographes F. Méric, présenteront lundi 5 février, à 2 heures, au Palais de la Mutualité, deux grands films :

L'Epée de Damoclès, drame en 6 parties, interprété par Hélène Makowska.

Le Bandit Gentilhomme, drame en 5 parties, interprété par Mlle Fédé Sedino.

L'Agence Générale Cinématographique nous informe qu'elle présentera mardi prochain, 6 février, à Marivaux, le film *Les deux Soldats*.

Un nouveau succès.

Nous avons applaudi à nouveau Richard Barthelmess, qui interprète magistralement, en compagnie de l'exquise Gladys Hulett, la belle comédie dramatique, *Le Cœur sur la main*, présentée lundi dernier par la firme française de l'avenue Hoche.

Concerts Pasdeloup.

Théâtre des Champs-Elysées. — Samedi 3 et dimanche 4 février 1923, à 3 heures, avec le concours MM. Ricardo Vines, Gérard Hekking.

Weber. — *Ouverture d'Euryanthe.*

Schumann. — *4e Symphonie* (se joue sans interruption).

Karjinsky. — *Fantaisie Russe*, pour violoncelle et orchestre. — Andante. — Finale. (1re audition) : M. Gérard Hekking.

Germaine Tailleferre. — *Ballade*, pour piano et orchestre (1re audition) : M. Ricardo Vines.

Listz. — *Les Préludes.*

Les Concerts seront dirigés par Rhené-Baton.

Au C. A. S. A.

Le 55e Dîner du C. A. S. A. consacré au *Film Colonial Français*, aura lieu ce Mardi 6 Février, à 8 heures précises au Café Cardinal, sous le marrainage de Mme Yvonne Serac, la Danseuse du Silence, et le parrainage de M. Jean Vignaud, le romancier de *Sarati le Terrible*. Vous êtes particulièrement convié à ce dîner qui sera suivi de danses par Mme Yvonne Sérac, et de projections de films.

Vanina.

Une présentation strictement réservée à la presse, a eu lieu au Ciné-Opéra, mercredi matin 31 courant, à 10 heures.

Au programme : *Vanina*, avec Asta Nielsen.

Londres la nuit.

Le Film Triomphe vient de se rendre acquéreur du célèbre film anglais *Cocaïne*. Ce film sera présenté prochainement à Paris sous le titre *Londres la nuit*, la censure s'étant opposée au maintien du titre primitif *Cocaïne*. L'adaptation en a été confiée à un de nos spécialistes les plus autorisés. Nul doute que cette bande qui a attiré en Angleterre, en Belgique et en Suisse un public nombreux et enthousiaste, n'obtienne à Paris le même succès de curiosité légitime, étant donné le sujet qu'elle traite et les milieux particulièrement troublants qu'elle évoque.

Les directeurs de province ajournent la fermeture des théâtres.

La fédération générale des associations des directeurs de spectacles de province, réunis à Lyon, a voté un ordre du jour décidant que la fermeture des spectacles français, qui était envisagée pour le 15 février, est ajournée *sine die* pour permettre au Parlement de délibérer équitablement sur les modalités budgétaires permettant aux spectacles de province de subsister. — (*Radio.*)

Avis.

Les Commandes de toile « d'avion » étant extrêmement nombreuses, nous prions ceux de nos clients qui en désirent de ne pas trop tarder à nous adresser la leur.

Notre stock touche à sa fin.

L'Effort français.

Henri Diamant-Berger, Germaine Dulac, Jacques Oliver, René Le Somptier, Julien Duvivier, Monca, Jean Hervé, Robert Saidreau, Maurice Challiot tournent pour l'*A. G. C.* des œuvres de Xavier de Montépin, Georges Courteline, Paul Gavault, Pierre Veber, Labiche, Gustave Guiches, Cyril-Berger, Jacques Oliver, Charles Torquet; avec Maurice Chevalier, Pierrette Madd, Escande, Pierre Etchepare, Gaston Jacquet, Geneviève Félix, Marise Dauvray, Ch. de Rochefort, Gina Palerme, André Dubosc, Marg. Moreno, Lucienne Legrand, Denise Legeay, Martinelli, Nina Myral, Alcover, Maud Richard, Germaine Rouer, Georges Gauthier, Dollie Davies, Pierre de Guingand, Mary Thay, Marcel Vallée, Paoli, Paulette Ray, Milton, Morton, Pauley, Beuve, etc..

Foire d'Echantillons de Valence (*Espagne*)

(12-23 mai 1923).

C'est le premier marché international d'échantillons qui s'est établi en Espagne, et il a lieu annuellement, depuis 1917, avec un succès croissant, qui est dû à la situation géographique de la ville de Valence, bien appropriée pour favoriser les échanges commerciaux de produits du monde entier, et aussi à son port important.

Nos industriels et nos commerçants sont assurés de trouver sur cette place d'excellents débouchés, et les échanges commerciaux avec l'Espagne seront facilités par suite de la convention douanière franco-espagnole qui est entrée en vigueur en juillet dernier.

Tous renseignements complémentaires sur cette Foire pourront être fournis par l'Office National du Commerce Extérieur, 22, avenue Victor-Emmanuel III, Paris (8e).

PETITES NOUVELLES

L'adaptation littéraire de *Don Juan* et *Faust*, de Marcel L'Herbier, sera publiée dans *Bonsoir*, à partir du 2 février.

L'Opérateur.

NÉCROLOGIE

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec peine la mort, à la suite d'une douloureuse opération, de Mme Louis Aubert, née Germaine Garnier, épouse de M. Louis Aubert, administrateur délégué des Etablissements Cinématographiques L. Aubert. Les obsèques ont été célébrées aux Sables-d'Olonne, vendredi 2 février, dans la plus stricte intimité.

Nous prenons la plus vive part à la grande douleur de M. Louis Aubert, auquel nous présentons nos plus affectueuses condoléances.

M. Marc Ferrez, un des vétérans de la Cinématographie sud-américaine, un des importateurs de films français les plus connus à Paris, est mort à Rio-de-Janeiro, le 13 janvier.

M. Wallace Reid, un des artistes américains les plus populaires, vient également de mourir après une courte maladie. Il avait trente ans.

On nous annonce encore le décès de M. Pedro Seebold, directeur de « Principal-Films », à Barcelone.

REX INGRAM

LES FILMS



Le metteur en scène
des 4 Cavaliers de l'Apocalypse
et Eugénie Grandet

En 1923 :

Les Travailleurs de la Mer

(d'après VICTOR HUGO)

VIOLA DANA



dans
Le Bébé de 5 Dollars
Folies de Juin, etc., etc.

ALICE TERRY



L'exquise interprète
des 4 Cavaliers de l'Apocalypse
dans **Le Roman d'un Roi,** etc., etc.

8 Comédies Bull Montana

Certaines de ces séries sont vendues dans presque tous les pays d'Europe.

MAE
La tri
de Au Paon

En 1923 :
ROSE DE
COURO
POUPÉE

SOCIÉTÉ ANONYME DE

124, Avenue de la République, 124 - PARIS

LŒW=METRO

BILLIE DOVE



dans

Ne m'oubliez pas

Les Frères Courageux, etc., etc.

CLARA KIMBALL YOUNG



dans

Les Mains de Nara

Entrez Madame, etc., etc.

NAZIMOVA dans

LA DAME AUX CAMÉLIAS

LA PRINCESSE INCONNUE

STAN LAUREL



dans

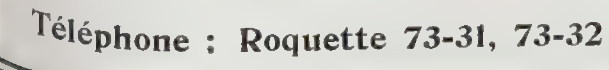
8 Comédies hilarantes

8 Comédies Buster Keyton
(Autrement dit MALEC)

Un grand nombre de ces séries dont la sortie est prochaine sont encore libres pour beaucoup de pays d'Europe.

URRAY
mphatrice
et Fascination

BROADWAY
NNEMENT
DE PARIS, etc.





Téléphone : Roquette 73-31, 73-32

Le " Courrier Parlementaire "

Le Fisc et le Cinéma (*Suite*)

Le projet Barthe a été voté à la Chambre par 564 voix contre 12.

Il constitue paraît-il une transaction entre la taxe de 1920 et le projet Taurines. En réalité, il n'est autre que la taxe actuelle (établie par la Loi de Finances de 1920) à laquelle deux « paliers » ont été ajoutés :

6 0/0 au lieu de 10 0/0
pour les recettes inférieures à 15.001 fr.

10 0/0 au lieu de 15 0/0
pour les recettes inférieures à 30.001 fr.

La Chambre n'a pas voulu aller au delà, nous devons dire qu'elle n'a pas été très éclairée par les arguments produits de part et d'autre.

Trois faits caractérisent ce débat :

1° L'ignorance absolue de M. le Ministre des Finances sur l'exploitation des cinémas en France.

Citons le *Journal Officiel*, p. 255.

M. le Ministre des Finances. — « Comment vou« lez-vous messieurs, que l'Administration puisse « exercer un contrôle dans toutes les salles de « cinémas de France *qui sont peut-être au nom« bre d'une dizaine de mille?* »

M. le Rapporteur Général. — « Il n'y en a que « 2.500 et non 10.000 ».

Comment voulez qu'avec une telle ignorance, un Ministre puisse avoir une idée quelconque. Plaignons-le s'il n'est pas mieux renseigné sur la situation générale, ou plutôt plaignons-nous.

Mais que diable font ses bureaux.

2° Le rejet absolu du *Projet de la Commission des Finances* qui fixait un dégrèvement ou abaissement de taxe en faveur des établissements ayant projeté dans le mois 25 0/0 de films français.

3° La confusion de deux questions très nettement différentes :

— La situation de l'industrie cinématographique francaise.

— L'exagération des taxes qui pèsent sur l'exploitation de salles de cinémas.

J'imagine cependant que ce sont là deux situations qui méritent d'être examinées séparément, car si l'une peut être en partie, la conséquence de l'autre, les solutions qu'ils convient d'apporter à chacune sont évidemment différentes.

Et cependant les deux questions ont été confondues et mêlées d'un bout à l'autre du débat, au point qu'il en est sorti rien de net ni de précis et que nous sommes encore à attendre une solution de la plus élémentaire équité.

La question posée était la suivante : les taxes sur les cinémas sont-elles trop lourdes ; l'exploitation des salles est-elle en progression ou au contraire en régression .

La réponse est donnée par les faits. Si le nombre des salles en exploitation s'accroît, c'est que l'entreprise est fructueuse, si leur nombre décroît, c'est que l'exploitation fait des pertes, et que les taxes sont trop lourdes. Le taux de l'impôt chasse la matière imposable, l'excès de la fiscalité « tue la poule aux œufs d'or », et le rendement budgétaire tend vers zéro.

Or, le devoir d'un Gouvernement est — plus que jamais en cette heure — de faire naître de la matière imposable et c'est juste à ce moment qu'il en paralyse l'essor ou en arrête le développement. Le résultat de la taxe c'est chaque jour la fermeture de nouvelles salles. Est-il logique de maintenir cette taxe et ne serait-il pas plus intelligent d'en abaisser le taux, de manière à développer l'exploitation cinématographique, à accroître la matière imposable ?

On a objecté — argument vraiment très fort — la prospérité des Cinéma-Palace de Paris et de quelques grandes villes. Mais qui donc a proposé le dégrèvement des Cinéma-Palace dont les recettes sont prospères ?

Il n'a été question que des établissements pour qui les taxes sont trop lourdes, puisqu'ils en meurent.

Ce sont évidemment les seuls qu'ait entendu protéger l'amendement Barthe. Y parviendra-t-il ? C'est toute la question.

Nous pourrions le croire si l'Administration voulait quelque peu renseigner son Ministre. Est-il donc si difficile de savoir combien de cinémas ont, depuis un an, fermé leurs portes, quelles ont été en moyenne leurs recettes mensuelles, et ce qu'ils ont payé au fisc ?

Mieux que tous les discours, ce tableau éclairerait l'opinion parlementaire et permettrait de prendre toutes décisions logiques et justes.

Mais que voulez-vous faire, le Ministre des Finances en est à croire que nous avons en France *dix mille salles de Cinéma*.

Et pendant ce temps l'exploitation cinématographique périclite chaque jour, le film français se meurt.

Me Roger Barthié,
Avocat à la Cour de Paris.

Dans les Municipalités

Lors d'une de ses dernières séances, le Conseil Municipal de Châtillon-Coligny (Loiret) a rejeté une demande d'installation de Cinéma dans la Salle des Fêtes de la Mairie :

« Le maire donne lecture d'une lettre de M. Champ, de Montargis, demandant l'autorisation de donner des séances hebdomadaires de cinéma dans la salle des fêtes de la mairie.

Le Conseil, vu le peu d'intérêt que pourrait apporter cette location, par 11 voix contre 3 rejette la demande. »

A Dijon (Côte-d'Or).

M. le Maire dit que M. le ministre de l'Instruction publique a fait parvenir à l'inspection académique un appareil cinématographique destiné à donner des représentations instructives aux élèves des écoles communales.

MM. les inspecteurs primaires demandent que cet appareil soit installé par la ville au groupe scolaire de la place Darcy, et que la grande salle de l'école maternelle, rue Bossack, soit aménagée à cet effet.

Le service des travaux a dressé le devis des travaux nécessaires comprenant la pose de rideaux noirs à toutes les ouvertures, l'installation d'un écran sur rouleau, la construction d'une cabine fermée sur estrade pour loger l'appareil, et enfin l'amenée de la force électrique. Le montant de la dépense est évalué à la somme de 1.700 francs.

« Je n'ai pas besoin de vous dire, messieurs, déclare M. Gaston Gérard, tout l'intérêt que nous portons à l'enseignement public, et vous savez que c'est avec plaisir que votre Administration municipale, chaque fois qu'elle en est sollicitée, collabore dans toute la mesure possible à cette œuvre démocratique.

Elle a donc décidé de compléter le don fait par M. le ministre par l'installation de la force électrique nécessaire au fonctionnement de l'appareil cinématographique et l'aménagement de la salle, étant entendu toutefois que là se limiterait le concours de la ville à cette œuvre instructive et éducative. » — Adopté.

A Hyères (Var), on installe un Cinéma scolaire.

Nous voici à la veille de l'inauguration du cinéma scolaire. On sait, en effet, que le vieux théâtre a été loué à cet effet à M. Pinot.

L'ancien établissement lyrique du cours Strasbourg vient de subir un aménagement sérieux, coquet, et les vieux Hyérois ne reconnaîtraient certainement plus leur ancienne salle, témoin discret de belles manifestations artistiques et aussi de réunions politiques mémorables autant qu'agitées. En un mot : « C'est la rénovation du vieux théâtre ».

Cette rénovation est poursuivie dans un but qui mérite tous les encouragements puisqu'il s'agit de la saine éducation de nos jeunes écoliers et écolières. Le ciné de nos jours crée un courant qui entraîne vers l'écran toutes les classes de la société. — Le ciné existe, il est puissant, et si on l'accuse quelquefois de devenir un déviateur des pensées instables, quel instrument d'éducation aimable et plaisant l'on peut en revanche en tirer. C'est le cas qui nous intéresse, et nous voulons bien espérer que dans le plus grand intérêt de l'éducation de la jeunesse, on saura, à Hyères, organiser des séances avec le concours précieux de nos dévoués institutrices et instituteurs, donnant toutes explications utiles au fur et à mesure que les films défileront sur l'écran.

Mais, comme nous le disait l'un de nos sympathiques membres de l'enseignement, il ne faudra pas se contenter de ces explications. Il faudra, et en cela nous sommes pleinement de son avis, demander au jeune public du cinéma des devoirs sur ce qu'ils ont vu et retenu. Ce sera une excellente innovation. Elle fixera l'attention des élèves, leur renouvellera des souvenirs agréables, tout en provoquant entre eux une émulation utile sur des sujets qui leur seront communs. — C. C.

A Noisy-le-Sec (Seine).

Mercredi, 3 janvier, à l'école d'apprentissage, a eu lieu une intéressante démonstration du cinéma d'enseignement, au cours du soir, sur l'Industrie de la fonte.

Cette école d'apprentissage dont l'essor se manifeste, grâce au dévouement des professeurs, à l'attention constante de la municipalité et à la sollicitude du Conseil municipal, est fréquentée par un très grand nombre d'élèves.

Les jeunes gens suivent avec assiduité cette œuvre post-scolaire toute d'enseignement pratique et professionnel.

L'enseignement par le cinéma prendra là une importance primordiale du fait de son application intelligente et rationnelle ; l'étude sera ainsi instructive et récréative.

Le " Courrier " Financier

Les changes étrangers poursuivent sans cesse leur mouvement ascensionnel. La livre sterling a atteint 80 fr. et le dollar 17 fr., cours les plus hauts pratiqués jusqu'à maintenant.

Les valeurs dites internationales ont naturellement profité de cette avance et s'inscrivent en plus-values intéressantes. Le reste du marché a été très irrégulier ; les valeurs russes et ottomanes, attaquées par le découvert ont payé un large tribut à la baisse.

D'une façon générale la spéculation fait montre d'optimisme ; la liquidation s'est passée très facilement avec un taux d'argent peu élevé, nombre de titres ayant été levés.

Du côté de la Conférence de Lausanne, les pourparlers ont l'air de vouloir reprendre de nouvelles bases, et il n'en faudrait pas plus pour déclencher, croyons-nous, une forte hausse sur les valeurs ottomanes qui naturellement entraîneraient les valeurs russes à leur suite.

Les rentes françaises, en dépit de la baisse du franc, font montre de fermeté. Les obligations du Crédit National sont calmes.

Le Compartiment bancaire, quoique peu actif, reste bien orienté, on remarque d'excellents achats en Banque Nationale du Mexique.

Les fonds russes et turcs ont été très éprouvés, une reprise nous semble très probable.

Vive hausse des chemins de fer français.

Aux cuprifères, le Rio-Tinto reste en vedette et s'approche du cours de 2.500 fr.

On signale d'importants achats en Penarroya, tant en ferme qu'à primes, on doit s'attendre sur ce titre à une envolée que justifiait, d'ailleurs, la hausse du plomb.

De gros achats en Raffinerie Say.

Les Valeurs de cinémas sont bien orientées, notamment, l'action Pathé-Cinéma, qui semble revenir en faveur.

En Banque, les mines d'or et la De Beers ont encore largement progressé sur la hausse de la livre sterling.

Les Caoutchoutières, indécises tout d'abord, ont l'air de vouloir repartir de l'avant.

Les Pétrolifères ont été généralement fermes. Londres s'intéresse à nouveau à la Mexican Eagle.

Les Pétrolifères russes et polonaises ont été éprouvées, un redressement des cours nous paraît très probable.

D'excellentes demandes en Tubize, valeurs de phosphates et Tabacs d'Orient.

RAYMOND BOULIÈRE.

LES VALEURS DE CINÉMA

	Cours du 23 Janvier	Cours du 30 Janvier
Pathé-Cinéma	718 »	729 »
Continsouza	112 50	111 50
Cinéma Exploitation	317 »	326 »
Cinéma Omnia	50 »	50 »
Cinémas Modernes, act	125 »	125 »
— — part	39 75	37 50
Cinémas Eclipse, act.	15 50	15 50
— — part	20 50	20 50
Pathé-Consortium-Cinéma, part	130 50	130 50

Les Avant-Premières

Présentation du Samedi 27 Janvier 1923

Etablissements Ch. Bancarel

Le Sixième commandement.

Ciné-tragédie moderne adaptée du récit biblique de *Sodome et Gomorrhe*.

Une mise en scène grandiose et somptueuse, une figuration formidable, bien conduite et d'un ensemble harmonieux, ont valu à ce film les applaudissements des assistants.

Il y a quelques scènes qui feront certainement une très grande impression sur le public.

Présentations du Lundi 29 Janvier 1923

Rosenvaig-Univers-Location

L'Insaisissable Hollward (film italien).

Grand film d'aventures.

L'action est intéressante, parce que menée dans un mouvement excellent, et sans que l'intérêt ralentisse.

Des prouesses sportives, que bien des amateurs apprécieront à leur valeur, sont très bien exécutées par A. Albertini, dont la réputation est justement méritée.

L'ensemble de l'interprétation n'est pas sans valeur.

Etablissements Weill. — Grands Films Artistiques

La Poudre aux yeux (film américain).

Comédie à peine dramatique, très sentimentale surtout; enfin, comédie américaine!

Le scénario compte peu : il est tellement semblable à tous ceux que nous connaissons.

On s'intéresse surtout à la mise en scène qui est agréable, et à l'interprétation de David Powel et de Mary Glynn, elles sont suffisantes pour retenir l'attention du spectateur, même le plus difficile.

Films Artistiques-Jupiter

Les Bêtes déjeûnent (film américain).

Documentation fort intéressante.

Le Cœur sur la main (film américain).

Richard Barthelmess assure par son interprétation le succès de ce film qui le mérite à plus d'un titre.

Phocéa-Location

Ames corses (film français).

Nos Lecteurs trouveront un compte rendu détaillé de ce film dans la rubrique « Les Beaux Films ».

Présentations du Mardi 30 Janvier 1923

Etablissements L. Aubert

Arles (film français).

Très joli documentaire, belle photo.

Simple Erreur (film français).

Une bien charmante comédie sentimentale.

Une nouvelle que tout le monde a lu sert de trame à *Simple Erreur*, broderie agréable, et l'ensemble est une œuvre plaisante à regarder. Mlle Paulette Ray en est la vedette.

M. M. Chaillot, réalisateur, mérite tous compliments.

L'Assomption d'Hannele Mattern (film allemand).

Réalisée pour l'écran, l'œuvre de Gerhart Hauptmann est très séduisante.

Ce film, qui a beaucoup plu lors de sa présentation, est susceptible de rencontrer le même accueil auprès du public.

Comptoir Ciné-Location-Gaumont

La Houille blanche en Norvège (film suédois).

Plein air, belle photo.

Dolorès (film américain).

Norma Talmadge est l'interprète de ce film.

Elle est entourée de quelques artistes dont le talent est appréciable.

Le sujet de ce film aurait gagné à être moins compliqué, ce qui rendrait l'action plus vigoureuse et l'effet dramatique plus direct.

L'effort est cependant louable et les interprètes de *Dolorès* ont rendu l'œuvre très intéressante par leur jeu soigneusement étudié et quelquefois fort émouvant.

Présentation du Mercredi 31 Janvier 1923

Films Erka

Album documentaire Erka n° 30. Quelques croquis de Monte-Carlo.

Un agréable documentaire.

Une Histoire de Brigands (film américain).

Comédie bien interprétée.

La Femme X... (film américain).

Réédition d'un film dont le succès fut très grand.

Cette réédition de *La Femme X*, film qui révéla au public français le magnifique talent de Pauline Frédérick est certaine de faire son tour de France.

Présentations du Jeudi 1er Décembre 1923

Etablissements Georges Petit (Agence Américaine)

Soyez ma femme (film américain).

Un des meilleurs films de Max Linder. Nous en avons déjà entretenu nos lecteurs.

DES ANGLES.

Répertoire Cinématographique

Adresses Industrielles

Accessoires et Matériel Divers

Lardillier Gaston, 187, rue du Temple.
Docks Artistiques, 69, faubourg Saint-Martin.

Appareils Cinématographiques

Continsouza, 403, rue des Pyrénées, Paris.
Debrie, 111, rue Saint-Maur, Paris.
Etablis. J. Demaria, 35, rue de Clichy, Paris.
Gaumont (Ciné-Matériel), 35, rue des Alouettes, Paris.
Robert Juliat, 24, rue de Trévise, Paris.
L. Aubert, 124, avenue de la République, Paris.
Lardillier Gaston, 187, rue du Temple.
Pathé-Consortium, 67, rue du faubourg Saint-Martin, Paris.
Rombouts frères (Ernemann), 16, rue Chauveau-Lagarde, Paris.
Société des Appareils Cinématographiques "Phébus", 41 *bis* et 43, rue Ferrari, Marseille.

Appareils Photographiques

J. Demaria, 35, rue de Clichy, Paris.

Appareils de Prise de Vues

A. Debrie (Le Parvo), 111, rue St-Maur, Paris.
Gaumont (Ciné-Matériel), 35, rue des Alouettes, Paris.

Appareillage Électrique

Etablissements Ch. Fort, Ingénieur-Electricien, Bureaux et Ateliers : 18, rue Gabrielle, Gentilly (Seine). Tél. : Gobelins 57-86.

Éditeurs de Films Français

Azur (Société Cinématographique), 19, rue Bargue, Paris.
Cinémas Harry, 158 *ter*, rue du Temple, Paris.
L. Aubert, 124, avenue de la République, Paris.
L'Eclipse, 94, rue Saint-Lazare, Paris.
Monat-Film, 42, rue Le Peletier, Paris.
Pathé-Consortium, 30, r. des Vignerons, Vincennes (Seine).
Phocéa-Film, 8, rue de la Michodière, Paris.
Société des Etablissements Gaumont, 57, rue Saint-Roch, Paris.
Compagnie Française des Films Artistiques-Jupiter, 36, Avenue Hoche, Paris.
Films Erka, 38 *bis*, avenue de la République, Paris.

Fauteuils et Strapontins

Importateurs-Exportateurs de Films

Sté S.A.F.F.I., 125, rue Montmartre, Paris. Tél. : Central 69-71.

Lampes à Incandescence

Société des Appareils Cinématographiques "Phébus", 41 *bis* et 43, rue Ferrari, Marseille.
Etablissements Ch. Fort, Ingénieur-Electricien, Bureaux et Ateliers : 18, rue Gabrielle, Gentilly (Seine). Tél. : Gobelins 57-86.
Lardillier Gaston, 187, rue du Temple.

Lampes pour Studios

Lampes Jupiter Th. Hemès, 8, rue de Bellefond, Paris-9e.

Location de Postes complets

Docks Artistiques, 69, faubourg Saint-Martin.
Gaumont (Ciné-Matériel), 35, rue des Alouettes, Paris.
Lardillier Gaston, 187, rue du Temple.
Robert Juliat, 24, rue de Trévise, Paris.
Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris.

Loueurs de Films

Ciné-Location Eclipse, 94, rue Saint-Lazare, Paris.
Ciné-Location Gaumont, 28, r. des Alouettes, Paris.
Cinémas Harry, 158 *ter*, rue du Temple, Paris.
E. de Thoran, 15, boul. des Batignolles, Paris.
Foucher et Joannot, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Films Erka, 38 *bis*, avenue de la République, Paris.
G. Petit, 35, rue de Trévise, Paris.
L. Aubert, 124, avenue de la République, Paris.
Paramount. 63, avenue des Champs-Elysées, Paris.
Pathé-Consortium, 67, rue du faubourg Saint-Martin, Paris.
Phocéa-Location, 8, rue de la Michodière, Paris.
Select-Distribution, 8, avenue de Clichy, Paris.
Union-Eclair Location, 12, rue Gaillon, Paris.
United-Artists, 21, rue du faubourg du Temple, Paris.
Compagnie Française des Films Artistiques-Jupiter, 36, Avenue Hoche, Paris.

Mobilier de Salles de Spectacles

Docks Artistiques, 69, faubourg Saint-Martin.

Objectifs

Faliez, Auffreville, par Mantes (S-et-O).
Hermagis, 29, rue du Louvre, Paris.

Orgues

Pellicules

Agfa, 95, rue du faubourg Saint-Honoré, Paris.
Kodak, 17, rue François Ier, Paris.
Pathé, rue des Vignerons, Vincennes (Seine).

Poste Oxydelta

Etablissements J. Demaria, 35, rue de Clichy, Paris.

Poste Oxy-Acétylénique

Carburox, 66, rue Claude-Vellefaux, Paris.
Docks Artistiques, 69, faubourg Saint-Martin.
Lardillier Gaston, 187, rue du Temple.

Réparations d'appareils

Félix Liardet, 17, rue des Messageries, Paris.
Lardillier Gaston, 187, rue du Temple.

Tickets à souches

Docks Artistiques, 69, Faubourg Saint-Martin, Paris.
Lardillier Gaston, 187, rue du Temple.

Secours contre l'Incendie

Travaux Cinématographiques à façon

Cinédition. Laboratoires Renaud, 86, rue de Bondy, Paris.

Ventes et Achats de Cinémas

Bourgoin (fondée en 1866), 6, bd St-Denis, Paris.

Ventilateurs

Etablissements Ch. Fort, Ingénieur-Electricien, Bureaux et Ateliers : 18, rue Gabrielle, Gentilly (Seine). Tél.: Gobelins 57-86.

Adresses Professionnelles

Architectes Spécialistes

Eugène Vergnes, 6, carrefour de l'Odéon, Paris.

Metteurs en Scène

Henri Etiévant, 13, boulevard Voltaire, Paris.
Liabel, 130 bis, boulevard de Clichy, Paris.
Louis Feuillade, villa Blandine, 33, boulevard de Cimiez, Nice.
René d'Auchy, 55, rue du Rocher, Paris.

Opérateurs de prise de vues

Malizia Ugo, 19, rue Vauquelin, Paris (5e).

Artistes

Mlle Rachel Devirys (coquette, aventurière), 6, av. Lamarck, Paris.

Régisseurs

Sociétés Cinématographiques diverses et Syndicats

Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, 325, rue Saint-Martin, Paris.
Fédération Internationale de la Cinématographie. Siège social provisoire : 199, rue Saint-Martin, Paris.
Syndicat Français des Directeurs de Cinémas, 199, rue Saint-Martin, Paris.
Syndicat de la Presse Cinématographique, 325, rue Saint-Martin, Paris.

Industrie et commerce des films au Canada

Le prix que le distributeur peut avoir présentement pour les films est d'environ un cinquième du prix d'avant-guerre.

Il y a au Canada un trust de théâtres de cinéma. Ce trust est contrôlé par les gérants, pour le plus grand nombre, Israélites, Grecs ou Syriens. Ces gérants sont personnellement intéressés dans les compagnies propriétaires de films et naturellement, ils achètent de préférence leurs productions et éliminent toutes les autres. Ce trust a le contrôle des grands théâtres dans toutes les grandes villes du Canada.

Pour vendre un film à un prix raisonnable à un théâtre de second ordre, il faut le faire passer d'abord dans les grands théâtres, car ainsi, le petit théâtre bénéficie de la réclame de ceux-ci.

Depuis le début de la guerre, le film americain ou celui du trust a été le seul à être présenté au public et a formé par conséquent une mentalité qu'il faudrait refaire si l'on voulait répandre nos films. Avant 1914, le film français ou européen était en très grande circulation.

Les Allemands font un effort considérable pour introduire leurs marchandises et n'exigent aucun frais des distributeurs. Les Italiens agissent de même. Plusieurs compagnies indépendantes des Etats-Unis offrent aussi leurs films en consignation.

Les films français ne peuvent être choisis que sur scénarii. Or, les voyages en France sont dispendieux, tandis que le voyage à New-York est relativement peu coûteux. Il est donc facile de s'y rendre faire un choix de différentes productions.

Présentement l'on peut acheter certains films français à meilleur compte à New-York qu'en les commandant directement en France. Plusieurs maisons américaines offrent ces films en consignation sans débourses.

L'action de la plupart des films français est trop lente; il faudrait éliminer les incidents superflus.

Le public est habitué aux étoiles de l'écran américain. Or, c'est plutôt d'après l'acteur que s'établit le prix du film. Ce système est, d'ailleurs, susceptible de se modifier.

Pour pouvoir réussir à implanter le film français au Canada, il faudrait :

Disposer d'un très grand nombre de films;

Réussir à attirer l'attention du Gouvernement d'Ottawa sur le fait que les films pourraient être examinés en douane et que les droits d'entrée ne seraient payés que sur ceux qui seraient acceptés comme vendables;

Que durant deux ou trois ans, les compagnies cinématographiques françaises acceptent de faire circuler leurs productions avec très peu de bénéfices;

Que nous soyons en mesure d'offrir les pellicules à meilleur compte que les productions américaines. allemandes, italiennes, etc.,..;

Deux ou trois copies d'un film sont nécessaires pour faire le tour du Canada, mais les résultats ultérieurs compenseraient les sacrifices du début.

Alors, après deux ou trois ans, il n'y a pas de doute que le film français parviendrait à avoir la vogue qu'il avait avant la guerre.

(Communiqué de l'O.N.D.C.E)

LES PRÉSENTATIONS

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin.

Cinématographes Méric

17, rue Bleue

Présentation du Lundi 5 Février, à 2 h. (rez-de-chaussée)

GLADIATOR-FILM. — *L'Épée de Damoclès*, grand drame en 6 parties, interprété par Hélène Makoswka. Affiches litho, texte et photos 1.950

Les Grands Flms de GIGLIO. — *Le Bandit gentilhomme*, drame en 5 parties, interprété par Mlle Féde Sedino. Affiches litho, texte et photos 1.700

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Rosenvaig-Univers-Location

4, boulevard Saint-Martin.

Présentation du Lundi 5 Février 1923, à 4 h. 1/4 (rez-de-Chaussée)

L'insaisissable Hollward, grand film d'aventures en 6 parties interprété par Albertini. Affiches, photos....

Ce film ayant déjà été présenté à l'Artistic-Cinéma sera projeté en fin de séance.

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Compagnie Vitagraph

25, rue de l'Echiquier. Tél. Louvre 43-07

Présentation du Lundi 5 Février 1923, à 2 h. (1er étage)

FERT. — *Za la Mort contre Za la Mort*, drame mystérieux. 1.500

Fabrication d'un journal, documentaire. 200

Palais de la Mutualité, 325, Rue Saint-Martin

Films Airell

84, rue d'Amsterdam

Présentation du Lundi 5 Févvrier, à 3 h. 15 (1er étage)

Miss Hurluberlu, comédie gaie avec Lucie Doraine. Affiche portrait 120/160, photos........ 1.500

L'angoissante épreuve, comédie dramatique à grand spectacle, avec les ballets russes. Affiches, photos.... 2.000

Salle Marivaux, 15, boulevard des Italiens

Agence Générale Cinématographique

8, Avenue de Clichy.

Présentation du Mardi 6 Février 1923, à 10 h.

THÉVENIN. — *Les oiseaux chez eux*, documentaire. Env. 155

A. G. C. — *Les Deux Soldats*, adaptation du roman de Gustave Guiches, par Jean Hervé, de la Comédie Française, interprété par Maurice Escande de la Comédie Française et Germaine Rouer, de l'Odéon....

Salons des Visions Cinégraphiques du Gaumont-Palace, 3, rue Caulaincourt

Comptoir-Ciné-Location Gaumont

28, rue des Alouettes Tél. Nord 51-13

Présentation du Mardi 6 Février 1923, à 14 h. 30

Livrables le 9 Février 1923

Gaumont-Actualités nº 6 200

GAUMONT. — *Le canard en ciné nº 10*, dessins animés.. 140

Livrables le 30 Mars 1923

SVENSKA-FILM. — Exclusivité Gaumont. — *Les prisonniers des glaces*, documentaire 180

GAUMONT. — *Le Taxi 313-X-7*, comédie humoristique interprétée par Saint-Granier. Mise en scène de M. Pierre Colombier. 1 affiche 150/220, 1 affiche photo 90/130.. 1.275

(Ce film déjà présenté en spéciale sera présenté à nouveau en fin de séance à la demande d'un grand nombre de directeurs).

R. C. PICTURES. — Exclusivité Gaumont. — *Le Devin du Faubourg*, comédie dramatique interprétée par Sessue Hayakawa. 1 affiche 150/220, 1 affiche photo 90/130, 1 jeu de photos 18/24............................ 1.450

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Pathé-Consortium-Cinéma

Service de Location : 67, faubourg Saint-Martin Tél. Nord 68-58

Présentation du Mercredi 7 Février 1923, à 10 heures.

Livrables le 13 Avril 1923

PRINCIPAL-FILM. — PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA, éditeur. — *Militona*, comédie dramatique en 5 parties, d'après le roman de Théophile Gautier, adapté et mis à l'écran par M. Henri Vorins. 1 affiche 160/240, 2 affiches 120/160, 1 série de photos 1.590

FILMS TRISTAN BERNARD. — PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA, éditeur. — *Décadence et Grandeur*, scénario cinématographique de Tristan Bernard, mise en scène de Raymond Bernard, interprété par Planchet (Armand Bernard). 1 affiche 160/140, 2 affiches 120/160, 1 série de photos.................................... Environ 680

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Pathé-Revue nº 12 1923*. documentaire. 1 Affiche Générale 120/160.............. 220

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Pathé-Journal*, actualités mondiales. 1 affiche générale 120/160 ....

Artistic-Cinéma, 61, rue de Douai

Fox-Film-Location

17, rue Pigalle, 9ᵉ Téléph. : Trudaine 66-79, 66-80

21, rue Fontaine, 9ᵉ Téléph. : Trudaine 28-66

Présentation du Mercredi 7 Février 1923, à 14 h. 15

Parjure, hors série dramatique avec William Farnum. 2 affiches 120/160 dont 1 portrait de Farnum, jeux de 10 photos 18/24 montées sur carton de luxe. Environ 1 900

Dudule Chauffeur, hors série comique avec Dudule (Clyde Cook). 1 affiche 120/160, jeux de 10 photos 18/24. 600

Salle Marivaux, 15 Boulevard des Italiens

Société Anonyme Française des Films Paramount

63, Avenue des Champs-Elysées

Présentation du Jeudi 8 Février, à 10 heures

PARAMOUNT. — *La Dernière Partie d'Echecs*, comédie dramatique interprétée par Dorothy Dalton. Affiches. photos 1.375

PARAMOUNT. — *Lune Rousse*, (Mack Sennett Comedy). 600
Affiches.. 150

PARAMOUNT. — *Paramount-Magazine nº 76*, documentaire.

Ciné Max-Linder, 24, boulevard Poissonnière

Phocéa Location

8 rue de la Michodière.

Présentation du Jeudi 8 Février, à 10 heures

Dix minutes au Music-Hall........................... 270

FILM PRISMOS. — *L'Evasion*, réalisé par G. Champavert, d'après l'œuvre de Villiers de l'Isle Adam, interprété par MM. Roannes, Mounet, Bourgoin, Braco, Bénedit et Mlles J. Malherbe, Simone Doizy, Mme Lepers.....

PETITES ANNONCES

(Suite.)

ACHAT ET VENTE DE MATÉRIEL

DOCKS ARTISTIQUES
69, Fg St-Martin, PARIS (10e). Tél. Nord 60-25.
ACHAT, VENTE, LOCATION de tous matériels de salles et de projections, fauteuils, postes complets, cabines, chalumeau. "**L'Acétylox**" et fournitures; "**L'Irradiant**", poste à incandescence, etc., etc. Tickets et cartes de sortie. (4 à...)

OCCASION : à vendre : Porte objectif long foyer avec objectif "Hermagis". Porte objectif ordinaire. Un objectif Hermagis 60 %. Un objectif Pathé 25 %. Un objectif Pathé 40 %. S'adresser au *Courrier.* (45 à...)

GROUPES ÉLECTROGÈNES neufs et occasion. Renseignements et tarif sur demande Fournitures générales pour salles de Bal et Cinémas. Tél. Nord 67-52. 66, rue de Bondy, Paris-10e. (28 à...)

A VENDRE D'OCCASION un Compteur indicateur de vitesse « Stewart » pour auto. S'adresser au *Courrier.* (32 à ..)

FAUTEUILS & STRAPONTINS
Système de Fermeture breveté S. G. D. G.
PÉGHAIRE
43, Rue de Reuilly *Paris (12e)*
Téléphone : DIDEROT 31-93 (49 à 6)

OCCASION : à vendre machine à écrire silencieuse "Noiseless", état de neuf, marche parfaite. S'adresser au *Courrier.* (45 à...)

A ENLEVER
APPAREIL PATHÉ - ENSEIGNEMENT
Complet avec système d'éclairage par lampe à incandescence se branchant sur tous les courants alternatifs ou continus, résistance, transformateur carter aluminium, 12 bobines de 400 mètres, 1 écran de 2 mètres, une bobineuse, etc. Le tout en parfait état à enlever : 1.500 frs. Ecrire ou voir au *Courrier.* (51 à..)

MANUFACTURE DE FAUTEUILS ET STRAPONTINS
MARZO, Maison Fondée en 1860
39, Rue des Terres-au-Curé, 9. Villa Nieuport. PARIS-13e
Chassis et pièces de rechange — Facilite toute transaction (2 à...)

FAUTEUILS, Strapontins, Bancs, Chaises DÉCORS POUR SCÈNE
Fabrication et prix défiant toute concurrence
DELAPORTE, Constructeur
21, Rue Chevreul, à PANTIN, (Seine)
Tram. : Bobigny-les-Halles et Bobigny-Opéra
Arrêt : au Monument du Pré-Saint-Gervais. (4 à...)

A VENDRE une paire de "*Carter Mallet*". S'adresser au *Courrier.* (45 à...)

ON DEMANDE A ACHETER D'OCCASION un meuble avec tiroirs métalliques pour classer les chassis-adresses des machives dites « Adressographe ». Faire offres au *Courrier.* (47 à...)

FAUTEUILS à BASCULE depuis 10 fr., chaises pliantes en fer, meilleur marché que partout, fabrication irréprochable. Garantie 10 ans BANULS fils, place de la Mairie, Alais (Gard). (31 à..)

FAUTEUILS et STRAPONTINS NEUFS et OCCASION à des prix imbattables
Fabrication soignée -:- Travail garanti
GASTON PIERRAT
33, Rue Lantiez, à PARIS — Téléph. : MARCADET 20-92
Chaises de loges, Rideaux, Décors, etc. — Facilités de paiement. — Livraison rapide, (1 à 8)

GROUPES ÉLECTROGÈNES, parfait état, disponibles. Magasin. **Aster, Ballot, Japy, Masson,** visibles en marche. Pierre POSTOLLEC, 66, rue de Bondy. (48 à...)

OCCASION Fauteuils et Strapontins disponibles. Pierre POSTOLLEC, 66, rue de Bondy, Paris-10e.

OCCASION A VENDRE : Un Interrupteur a couteau uni-polaire 50 Ampères et un bi-polaire 50 Ampères. Un Ampèremètre 15 Amp. S'adresser au *Courrier.* (32 à...)

FILMS OCCASION tous genres et prix, demander listes HODEL Paul, 3, rue Bergère, Paris-9e. Gutenberg 49-11. (51 à...)

CHARBONS pour Projection cinématographique. Echantillons gratuits sur demande. **Cie Lorraine de Charbons**, 56, Fg Saint-Honoré, Paris. (4 à...)

ACHAT ET VENTE DE FONDS

DÉSIRE ACHETER petit Cinéma dans ville du Midi de 8 à 10 000 h. Ecrire offres à M. VIGNOLY, 2, quai Comté, à Alais (Gard). (3-4-5)

Cause fatigue, seul dans pays ouvrier, Café près gare, Ciné, scène, bal, billard, 3 jeux boules, 2 salles, terrasse, chamb. meub., jard. été. Peut restaurant. Gros matériel. Le tout 35.000 fr. cpt. Jean au *Courrier.* Timb. p. rép. (5-6 7-8)

DÉSIRE ACHETER en banlieue, rayon 20 kilomètres Paris, petit Cinéma seul dans localité minimum 7.000 hab. Ecrire au *Courrier* (R. Q.). (5-6)

DIVERS

Les Conférences Métapsychiques de Mlle Volf sur Vénus, la planète des Diamants, Saturne et Mercure, sont en vente au *Courrier.* — Prix : 1,50. Par poste : 1,65. (20 à...)

ÉCOLE professionnelle des opérateurs cinématographistes de France. Cours de projection et de prise de vues. Tél. Nord 67-52. 66. rue de Bondy, Paris-10e.

Pour ACHETER ou VENDRE **CINÉMA** LYON, Banlieue, Province Adressez-vous à : M. BERTHOT 31, quai des Brotteaux, Lyon (1 à...)

PLACEMENT D'OPÉRATEUR, placement gratuit, charbon pour cinéma extra-lumineux, cours technique supérieur de projection. KINOGRAPH, 31, rue Saint-Antoine, 2 à 7 h. (2 à 21)

ATELIER DE PRISE DE VUES à louer. Pour visiter écrire : *Studio de Montsouris,* 92, rue Amiral Mouchez. (5-6)

MANUFACTURE DE SIÈGES DE BILLANCOURT
FAUTEUILS, CHAISES, STRAPONTINS, Décors de Scène
Installation complète de Salle de Spectacle
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE
4, rue Traversière, à BILLANCOURT (Seine) Téléph. : *Auteuil 06-36*
Métro jusqu'à Auteuil et Tramway jusqu'à Pont Billancourt.
Demander notre Catalogue Général, envoyé franco sur demande. (48 à...)

Il n'est pas envoyé de numéros justificatifs pour les petites annonces.

PETITES ANNONCES

du Courrier Cinématographique

Pour se procurer des Capitaux

Pour vendre ou acheter un Cinéma

Pour vendre ou acheter du Matériel neuf ou d'occasion

Pour engager du Personnel

Pour trouver un emploi

Il est indispensable d'employer les PETITES ANNONCES du *Courrier Cinématographique* à **1 FRANC** la ligne de 35 lettres ou signes.

Remplissez le Bulletin ci-dessous, et adressez-le, accompagné du montant de l'annonce, au

COURRIER CINÉMATOGRAPHIQUE, 28, Boulevard Saint-Denis, PARIS

(SERVICE DES PETITES ANNONCES)

ORDRE D'INSERTION

Veuillez publier dans le Courrier *l'annonce ci-dessous :*

....

....

....

....

....

....

....

soit .... *lignes à un franc que je vous remets ci-inclus en un mandat-poste.*

SUCCÈS CERTAIN

Le Gérant : Charles Le Fraper.

Imp. du COURRIER, 26, Rue du Delta — Tél. : Trud 28-07